

Si le gouvernement Bourassa ne le définit pas clairement

Les gens ne croiront pas tellement à la "souveraineté culturelle", dit l'Allier

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, estime qu'il est urgent pour le gouver-

nement Bourassa de définir clairement ce qu'il entend par "souveraineté culturelle". "C'est urgent parce que, fina-

lement, les gens n'y croiront pas tellement. Et non seulement ils n'y croiront pas, mais ça va faire rire", a déclaré M. L'Allier

dans une entrevue qu'il accordait lundi au quotidien Le Soleil, quelques jours seulement après son échec à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Communica-

On veut parler de souveraineté culturelle, il faut que ce soit de la souveraineté, c'est-à-dire que face à un secteur d'intervention il y ait un maître d'oeuvre, il y ait une autorité qui prime sur l'autre. La souveraineté partagée, ce n'est pas de la souveraineté, c'est du fédéralisme", a-t-il insisté.

Dans l'esprit de M. L'Allier, il y a aussi urgence à relancer le dossier des communications au niveau du premier ministre Bourassa, maintenant qu'il a fait tout le chemin qu'il lui était possible de parcourir.

Selon lui, l'échéance limite, c'est une "affaire de quelques mois au plus", surtout que le gouvernement fédéral a clairement indiqué son intention de légiférer en matière de commu-

Un premier critère de crédibilité pour le gouvernement du Québec, ça va être son attitude d'ici à l'adoption, en troisième lecture, de la loi fédérale. Si on laisse passer ça sans lever un petit doigt, à ce moment-là, c'est sûr que ça donne un sacré coup", a-t-il affirmé.

Reconnaissant la difficulté spéciale que peut représenter le dossier des communications, M. L'Allier reste cependant convaincu qu'il reste un moyen de faire fléchir le gouvernement fédéral, "et il appartient au premier ministre Bourassa de le trouver".

Il croit même que le gouvernement du Québec va aller plus loin sur le dossier des communications que sur celui des affaires sociales.

D'ailleurs, le premier ministre n'a pas le choix. "Non seulement il n'a pas le choix, mais je pense qu'il y croit. Ça, c'est lui qui va le prouver, mais je n'ai aucune raison de douter de sa parole", dit-il encore.

La taxe d'accise de 10 cents le gallon d'essence

Les réclamations acceptées dès le lendemain de la Fête du Travail (M. Ron Basford)

OTTAWA (PC) — Les bénéficiaires de l'exemption de la taxe d'accise de 10 cents le gallon d'essence pourront commencer à envoyer leurs réclamations au ministère du Revenu dès le lendemain de la fête du Travail, a déclaré, mardi, le titulaire de ce portefeuille, M. Ron Basford.

Le ministre Basford était le 45ème intervenant, 31ème du côté libéral, dans ce débat sur la nouvelle taxe imposée par le dernier budget signé par le ministre des Finances, M. John Turner, le 23 juin dernier.

La taxe d'accise de 10 cents frappe tous les utilisateurs d'essence, pas de diesel, lors de l'achat du produit, mais une

longue liste d'exemptions est prévue par le projet de loi: agriculteurs, pêcheurs, d'une façon générale tous les utilisateurs de véhicules en vue de la production de revenus (commerces, industries, professionnels) ainsi que les agences gouvernementales, fédérales, provinciales, municipales.

On paye En somme, les seuls contribuables soumis à cette taxe d'accise sont ceux qui utilisent leurs voitures pour leur plaisir personnel ou pour se rendre au travail et les députés de l'opposition n'ont pas manqué de souligner l'injustice de la situation, pour les Canadiens qui habitent dans les zones mal desservies par les transports en commun et qui sont dans l'obligation d'utiliser leur véhicule pour se rendre au travail.

Selon M. Ron Basford, dont le ministère sera chargé de rembourser la taxe aux contribuables exemptés, si le projet de loi est adopté dès ce mois-ci comme le voudrait le gouvernement, les formulaires en vue des remboursements seront disponibles dans les bureaux de poste, de douanes et d'impôts dès le début de septembre.

Les formulaires, a-t-il promis, seront très simples. Les contribuables ne seront pas tenus d'envoyer leurs factures à l'appui de leur demande de remboursement mais tenus de les garder pour vérification par les inspecteurs du fisc si ceux-ci le jugent nécessaire.

Les sauvetages dans l'espace possibles

MOSCOU (AFP) — La mise au point et la signature d'accords internationaux facilitant le sauvetage de cosmonautes en difficulté dans l'espace pourraient être une des suites du succès du vol conjoint Apollo-Soyouz.

Au cours d'une conférence de presse, M. Alexis Elisseev, directeur, du côté soviétique, du vol commun, a déclaré mardi à ce sujet: "Aujourd'hui, on sait comment construire des vaisseaux cosmiques possédant des systèmes d'arrimage compatibles et comment utiliser les réseaux de stations au sol d'une autre nation. Il semble que l'un des premiers problèmes qui pourrait être discuté serait d'ordre juridique. Je pense qu'il pourrait y avoir un accord international qui permettrait à toute station au sol de poursuivre cos-

mique d'être utilisée par un équipage en difficulté quelle que soit la nationalité du vaisseau spatial à bord duquel il se trouve. Ce serait en somme similaire à ce qui se passe dans le domaine de l'aéronautique".

Coopération "Avec le temps, certes, on pourra aller plus loin, a poursuivi M. Elisseev, envisageant que pendant tout vol piloté de l'URSS, par exemple, les Américains aient une fusée avec un vaisseau de sauvetage tout prêt à être lancé et vice versa. Bien entendu, avec deux cosmodromes, situés en des endroits éloignés l'un de l'autre, les possibilités sont plus grandes qu'avec une seule base qui ne peut intervenir que toutes les 24 heures au moment où le vaisseau cosmique passe au-dessus d'elle.

faits et méfaits

par Yves CHAMPOUX

De la routine

TROIS-RIVIERES — Quelques accrochages, des systèmes d'alarme se déclenchant accidentellement, ont été les incidents mineurs, qui ont nécessité les déplacements des policiers de la région trifluvienne, hier.

C'est donc dire, que malgré la présence de touristes, sur nos routes et rues de la région métropolitaine, on ne déplore aucun accident important au cours des dernières heures.

Du côté criminalité, c'est la même chose et enfin les pompiers n'ont eu à répondre à aucune alerte.

Les policiers n'ont eu à effectuer que du travail de routine.

Vol d'autos neuves

DRUMMONDVILLE — La police municipale de Drummondville rapportait le vol de deux autos neuves, ainsi qu'une plaque d'immatriculation appartenant au garage Héroux et Thibodeau, du boulevard Saint-Joseph.

Le vol a été perpétré dans la nuit de lundi à mardi. Les recherches se poursuivaient toujours afin de retrouver les autos.

Par ailleurs, des voleurs ont pris la fuite avec la camionnette de M. Roger Massy, paysagiste, de Drummondville, dans la même nuit. Elle fut retrouvée hier par les agents de la sûreté du Québec, à Saint-Joachim. Toutefois les voleurs ont pris soin de mettre le feu au véhicule qui a été entièrement détruit, effaçant du même coup toute empreinte possible à déceler.

du centre-mauricie

par Yves CHAMPOUX

SHAWINIGAN — Un peu partout dans le Centre-Mauricie, c'était le calme plat. Les différents corps policiers ne rapportaient aucun incident majeur dans leur secteur, entre 16 h et 22 h hier soir.

Pour notre part, nous avons parcouru plusieurs rues des villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud. On pouvait voir les gens déambulant tranquillement tout en jetant un coup d'oeil dans les vitrines de magasins. D'autres s'en donnaient à coeur joie dans les parcs et sur les terrains de baseball, au grand divertissement de quelques spectateurs.

Sur la cinquième rue, quelques jeunes, assis dans les entrées de magasins, discutaient de choses et autres.

recueillis de la Presse canadienne par Yves CHAMPOUX,

Jugement renversé

QUEBEC — Le juge George-René Fournier, de la Cour supérieure à Québec a acquitté un automobiliste de la région qui avait précédemment été condamné en première instance, à payer l'amende relative à l'accusation d'avoir conduit son automobile avec facultés affaiblies par l'alcool.

Le juge Fournier a ainsi reconnu à l'accusé le droit de bénéficier de la marge possible d'erreur de 10 pour cent à l'ivressomètre.

Qu moment de son arrestation à Québec, le 23 juillet 1974, l'appareil avait décelé un taux d'alcool de 90 milligrammes .09 dans le sang de l'automobiliste ce qui représente 10 milligrammes de plus que la limite permise par la loi.

Le premier juge avait conclu qu'en adoptant l'appareil Borkentein comme ivressomètre, l'legislateur présumait probablement que cet appareil n'éta i pas parfait, et qu'il a certes dû en tenir compte en établissant la limite permise d'alcool dans le sang à .08.

Une Montréalaise est blessée dans un déraillement

AJACCIO — Une jeune touriste canadienne a été sérieusement blessée, lundi soir, au cours du déraillement à faible vitesse d'un autorail assurant la liaison entre Bastia et Ajaccio, en Corse.

Il s'agit de Christine Hébert, âgée de 28 ans, originaire de Montréal. Elle a été transportée par hélicoptère à l'hôpital d'Ajaccio.

Mlle Hébert souffrait d'un traumatisme crânien. Elle est demeurée en observation toute la nuit avant de pouvoir rejoindre ses compagnons dans la matinée.

Le déraillement s'est produit dans une courbe à l'entrée d'un tunnel de Soveria, petit village situé au nord de Corte, au centre de la Corse.

Accusé de vol à Calgary

CALGARY — Guy Marcel Smith, âgé de 29 ans, de Saint-Jérôme, devra demeurer en Cour provinciale, à Calgary, en vertu d'accusations portant sur un vol de banque avec extorsion qui s'est produit le 4 juillet dernier.

Smith n'a offert aucun plaidoyer aux accusations de vol à main armée et de fraude portée contre lui. Lors de ce vol, près d'un quart million de dollars avait été soutiré d'une banque locale après la prise de deux otages.

Smith fut appréhendé à Montréal et transporté à Calgary lundi. Les autorités policières recherchent deux autres suspects âgés d'environ trente ans et parlant anglais avec un accent français.

L'Association des banques du Canada avait offert une récompense spéciale de \$50,000 pour des informations menant à la découverte et à la condamnation des auteurs de ce vol.

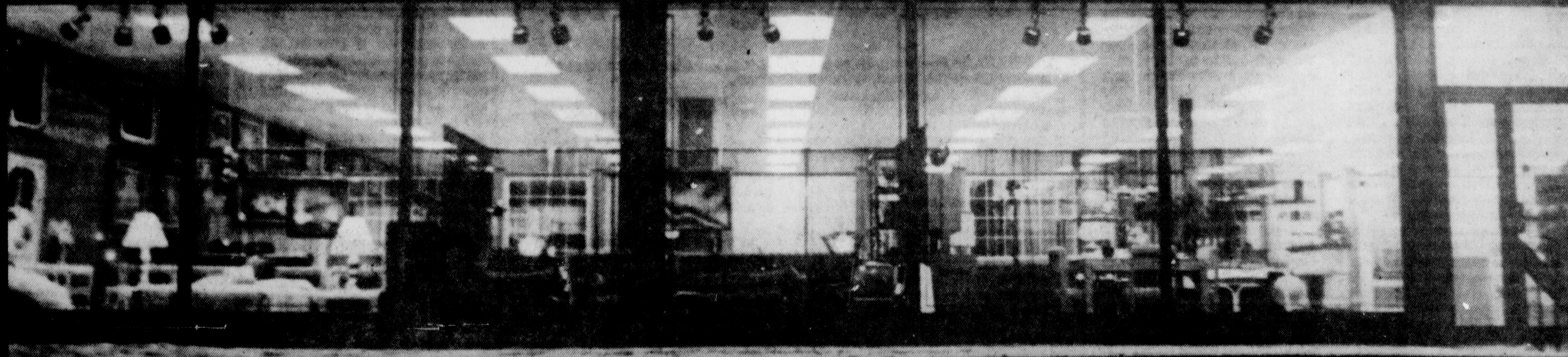
VISITEZ L'UNIVERS DU MEUBLE

NOUS N'OFFRONS QUE DES AMEUBLEMENTS DE MARQUES RÉPUTÉES



CLEMENT BOISVERT INC.

meubles



550, Whitehead

Trois-Rivieres

Un personnel compétent pour vous servir, vous renseigner
PLAN MISE DE CÔTÉ — CRÉDIT MAISON — LIVRAISON GRATUITE
On entrepose, expose, livre, conseille et finance nos ventes

FERMÉ
LE LUNDI
TOUTE
LA JOURNÉE

CLEMENT BOISVERT INC.

MEILLEUR CHOIX AU 550 WHITEHEAD (en arrière de la Wabasso) TROIS-RIVIÈRES Téléphone: 378-4055



MARQUE DÉPOSÉE

Marcotte, LeBreton et Régnière en sauront davantage sur leur sort

Vol à la Wabasso: décision demain

par Jacques PRONOVOST

TROIS-RIVIERES — Les trois jeunes compères qui se sont avisés de subtiliser la paye des grévistes de la Wabasso la semaine dernière connaîtront demain la décision du juge concernant leur détention.

Le trio composé de deux jeunes de 18 et 20 ans, Jean-Denis LeBreton et Denis Régnière ainsi que d'un plus vieux, Raymond Marcotte, 37 ans, est

accusé d'avoir dérobé la somme de \$19.500 à l'agent d'affaire du syndicat des Ouvriers unis du textile d'Amérique, jeudi dernier.

Devant une salle remplie aux 4 par des employés en grève de la Wabasso, la procédure judiciaire a suivi son cours et le juge Maurice Langlois rendra demain sa décision à savoir si les jeunes bandits demeureront derrière les barreaux ou s'ils bénéficieront d'une liberté tem-

poraire en attendant leur enquête préliminaire dont la date sera aussi connue demain.

M. Jean-Guy St-Jean, agent d'affaires, qui transportait la paye des grévistes lors du vol est venu témoigner. Une jeune fille, 18 ans, témoin oculaire de la scène a aussi été citée comme témoin. Mais ce n'est que lors de l'enquête préliminaire que l'on pourra entendre plus en détail les témoignages des divers témoins.

La paie de son père

Le père d'un des accusés est venu témoigner pour son fils. Il semble qu'il lui avait trouvé un emploi à la compagnie où il travaille... la Wabasso. Or le fils est présumé auteur du vol de la paie des employés de cette compagnie en grève présente-ment et par conséquent du vol de la... paie de son père. Le fil de l'histoire est assez inusité en lui-même. Un futur employé vole les subsides accordés aux

grévistes d'une union à laquelle est syndiqué son père.

Les trois présumés voleurs demeurent donc en prison en attendant la décision du juge. Jean-Denis LeBreton, le cadet du trio ne possède aucun dossier judiciaire alors que ses compères Régnière et Marcotte ont déjà eu quelques démêlés avec la justice. Régnière doit d'ailleurs répondre à une autre accusation pour possession d'arme le 12 septembre pro-

chain. Pour sa part Marcotte n'a semble-t-il pas eu maille à partir avec la justice depuis quelques 12 ans, soit depuis 1963.

Trop de vols

Devant la recrudescence des vols qualifiés dans la région le procureur de la couronne Me Bergeron a axé son plaidoyer sur la nécessité de détention des prévenus. "Il est temps que la justice se montre sévère" et détermine les accusés disait-il. Cette notion de sévérité a

d'ailleurs fait l'objet d'un mini-débat entre l'avocat et le juge.

L'avocat de la défense, Me Biron a par ailleurs tenté de démontrer que les accusés n'étaient pas un danger pour la société. Pour son client Jean-Denis LeBreton, il faisait remarquer qu'il ne possédait aucun dossier, qu'il avait un emploi de prévu à la Wabasso et qu'il était innocent jusqu'à preuve du contraire. Me Biron alléguait en faveur de Marcotte

qu'il possède un salon de barbier depuis 12 ans qu'il gère seul et qu'il serait d'un grave préjudice pour lui de le garder emprisonné. Il ajoutait que Marcotte n'avait pas eu de troubles avec la justice depuis 1963. Pour Régnière le cas semblait un peu plus grave concernant son dossier que l'avocat de la défense qualifie toutefois de léger.

En liberté provisoire demain ou toujours en prison, le juge décidera.

Week-end en prison

TROIS-RIVIERES (JP) —

Un jeune garçon d'à peine 18 ans, Daniel Hamel devra passer les 15 prochaines fins de semaine en prison après avoir plaidé coupable à une accusation de vol avec effraction commis chez Jack Abran sport vers le 27 juin. Le juge Maurice Langlois l'a condamné à purger 30 jours de prison de façon discontinue: il devra donc séjourner derrière les barreaux du vendredi soir au dimanche soir jusqu'à la fin des 30 jours de peine.

Daniel avait auparavant bénéficié de la clémence de la cour dans une affaire de vol commis il y a quelque temps. Cette deuxième accusation pour vol avec effraction était sa deuxième en moins de cinq mois, ce qui ne favorisait guère le cas du jeune prévenu. Le juge Langlois a toutefois tenu compte lors du prononcé de la sentence du fait que Daniel était incarcéré depuis près d'un mois et que cela constituait déjà une peine dont il se rappellerait. Daniel passera donc les fins de semaine en prison mais devra aussi, selon l'ordonnance du juge, faire tout son possible pour se trouver un emploi.



Signature du contrat chez les manuels

Le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin, ainsi que le président du syndicat des cols bleus, M. Marcel Auger, ont signé le contrat de travail des employés manuels. Cette signature officielle du contrat avait lieu, hier après-midi, à l'hôtel de ville. (Photo Studio Roland Lemire)

Fonctionnaires: la menace de grève pas évitée pour autant

par Claude BERGERON

TROIS-RIVIERES — Malgré la perspective d'une entente toujours possible entre la ville et le syndicat des fonctionnaires, la menace de grève n'est pas encore évitée pour autant. Le conseil de ville se réunissait au cours de l'après-midi hier alors que la réunion syndicale d'hier soir a été contremandée.

Pourquoi ces dernières décisions? Le président du syndicat des fonctionnaires de l'hôtel de ville, M. Gilles Grenier, a apporté quelques précisions. D'abord c'est à la demande du maire, M. Gilles Beaudoin, et du comité patronal de négociation que les dirigeants syndicaux ont différé à ce soir, 19 h 30, au Centre culturel, leur réunion générale.

M. Grenier explique que cette décision des dirigeants syndicaux a été prise parce que la ville serait à reviser ses offres et que, ce matin, ces dernières seront connues. Il est bien difficile de dire, évidemment, ce qu'elles contiendront. L'assemblée de ce soir sera donc décisive, à moins, et c'est toujours possible, que la date soit à nouveau modifiée pour faire place à des négociations de dernière minute. Cette situation a été vécue par les cols bleus tout récemment, peu avant l'entente.

Les clauses monétaires

Le principal point litigieux entre la ville et le syndicat porte sur la clause salariale. Sans vouloir préciser la marge qui sépare l'offre et la demande, le président, M. Grenier, n'a pas caché l'opinion que si elle demeurait ce qu'elle était lors des dernières rencontres, il était évident que la différence demeurait inacceptable et risquait d'être la cause d'un conflit majeur.

Les salaires et une nouvelle classification à l'intérieur d'une échelle sont les priorités de ces négociations qui ont commencé après la fin du dernier contrat, le 31 décembre dernier.

Depuis cette date cinq séances de négociation ont été tenues. Devant la lenteur des négociations, les fonctionnaires ont demandé la nomination d'un conciliateur. Durant la négociation, le premier qui a été nommé, a été remplacé par M. Claude Guimond. Trois séances de conciliation ont eu lieu.

Les 70 fonctionnaires regroupés à l'intérieur de ce syndicat affilié à la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec ont acquis le droit de grève le 14 juillet. L'avis pour se prévaloir de ce droit n'a pas encore été acheminé au ministère du Travail. En plus d'une importante

modification au plan salarial, les fonctionnaires réclament également un montant forfaitaire pour l'utilisation de leur automobile. Une majoration, de plus, au tarif du millage est également réclamée. La clause des vacances fait également partie des améliorations que veulent obtenir les fonctionnaires.

Les dernières offres de la ville étaient 18.4 pour cent pour la première année du contrat et 10%, la seconde.

M. Grenier s'est refusé, pour le moment du moins, à révéler les importantes concessions faites par le syndicat parce que, justement, les membres n'ont pas encore connu ces dé-

marches syndicales. La dernière assemblée générale a eu lieu en mai au moment où il fut décidé de demander un conciliateur.

Par ailleurs, lors de la dernière réunion du conseil, un rapport de la négociation a été donné à huis clos.

La population sera sans doute en mesure de connaître l'état de la situation au cours des prochains jours. Du côté syndical, c'est pas encore l'optimisme. On veut attendre de connaître la dernière position de la ville. Le document sera remis au syndicat au cours de l'avant-midi, aujourd'hui.

Dans l'exercice de leurs fonctions Entre les années '61-73, 47 policiers furent tués

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — On a dit beaucoup et, semble-t-il, beaucoup reste à venir quant aux assassinats de policiers dans l'exercice de leurs fonctions. S'agisse-t-il de surveillance autour des institutions bancaires, de poursuites de fuyards pris en défaut d'un crime quelconque ou d'une autre situation dans la même veine: le fait est là, brutal, des policiers y laissent leur peau.

Là-dessus, les chiffres parlent plus éloquemment que quiconque, ceux de Statistiques Canada couvrant la période entre 1961 et 1973. Précisons tout de suite que depuis ce temps, une dizaine d'agents ont perdu la vie lors de fusillades avec le monde interlope, mais, vu que ces statistiques ne seront officielles que dans quelques années, contentons-nous des précédentes qui, valent tout autant.

En douze années donc, jusqu'en 1973, 47 policiers ont perdu la vie aux mains des bandits de tout acabit. Ces crimes ont conduit aux arrestations de 51 suspects dont 38 furent accusés devant les tribunaux tandis qu'on en relâchait 13, faute de preuves suffisantes.

Dans les cours de justice à travers le pays, avant même que ne débute le procès, trois des présumés auteurs de ces crimes furent déclarés incapables d'être jugés, six autres furent libérés pour aliénation mentale et un autre suspect se vit innocenté après avoir subi son procès.

Il en resta donc 23 reconnus coupables de ces meurtres de policiers et voici ce qu'il en advint:

- Un fut exécuté pour meurtre qualifié
- Quatre exécutions décrétées sont encore pendantes pour le même motif.
- Six sentences similaires furent commuées en emprisonnement à long terme.
- Dix accusés se sont vus déclarés coupables de meurtre, mais de meurtre non qualifié.
- Cinq autres s'en sont tirés avec des accusations pour homicides involontaires.
- Un est ressorti de cour accusé de voies de fait
- Et, finalement, le 28e en a été quitté pour une charge de

"délit moindre", comme le mentionnent les statistiques.

Où, comment?

Voici ensuite, en pourcentages, les circonstances entourant les crimes des années 1961-1973, contre les policiers:

Circonstances	(affaires de ménage)
— Au moment de l'arrestation du suspect	29
— Lors du flagrant délit pour des vols qualifiés	25
— En répondant à un appel d'ordre général	12
— En répondant à un appel	15
— Au cours d'interpellations	15
— En signifiant une ordonnance au tribunal	8
— Au bureau	2
— A la maison (du policier)	2
— Inconnues	2

Plus basse moyenne d'absence en 10 ans

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIERES — La commission scolaire de Trois-Rivières a connu au cours de la dernière année scolaire une des plus basses moyennes d'absentéisme à travers ses 17 écoles alors qu'elle a enregistré un pourcentage de 4.98% ou 47.583 cas d'absences parmi les 5.456 élèves inscrits.

Ces chiffres contenus dans le rapport annuel de la commission scolaire de Trois-Rivières, démontrent que l'école Saint-Michel a eu une moyenne d'absences de 3.6% soit 850 cas parmi ses 134 élèves. L'école Jean-Godefroy arrive en seconde place avec un pourcentage de 3.9% ou 2.133 cas parmi ses 312 élèves.

Suivent ensuite l'école Péré-Daniel avec 4, soit 2.712 cas parmi ses 387 élèves, l'école Saint-Sacrement avec 4%, soit 2.461 cas parmi ses 335 élèves, l'école Sainte-Thérèse avec 4% également, ou 2.452 cas parmi ses 344 élèves. L'école Jacques-Buteux suit avec 4.2% ou 3.378 cas des 456 élèves inscrits, l'école Saint-François-d'Assise avec 4.2% ou 2.416 cas parmi les 326 élèves inscrits et l'école Cardinal-Roy avec 4.3% ou 4.221 cas parmi ses 566 élèves.

L'école Marguerite-d'Youville enregistre pour sa part un pourcentage de 4.3% ou 797 cas parmi ses 106 élèves. L'école Saint-Jean-Bosco vient alors avec 5%, soit 2.606 des 318 élèves, l'école Saint-Pie-X avec 5.2% ou 3.802 cas des 419 élèves

inscrits, l'école M-Poulin avec 5.6% ou 1.525 cas des 155 élèves, l'école Saint-Paul avec 5.8% ou 4.170 cas parmi les 410 élèves inscrits, l'école Saint-Philippe avec 5.8% ou 3.867 cas des 382 élèves.

Enfin, l'école Chamberland compte 6.7% d'absences ou 3.493 cas parmi ses 295 élèves, l'école Saint-Louis-de-Gonzague 7.2% ou 3.008 cas des 238 élèves inscrits et l'école Saint-Patrick avec 7.7% ou 3.679 cas parmi ses 273 élèves.

Finalement, Mlle Frigon signale que 57 garçons et 10 filles provenaient d'une autre municipalité scolaire au cours de la dernière année et que parmi les 47.583 cas d'absences relevés, 420 enquêtes ont été menées en 1974-75.

Le ramoneur Godbout dans la région hier

par Jacques PRONOVOST

TROIS-RIVIERES — Le ramoneur infatigable et ramoneur de métier, Luc-André Godbout de Québec, était de passage à Trois-Rivières, hier. Luc-André Godbout marche depuis pied à terre. Il a entrepris ce long pèlerinage le 20 juin. Le ramoneur-marcheur

marche pour la bonne cause, pour la sensibilisation aux problèmes nombreux qui existent dans le monde et au Québec. Il marche pour être solidaire à tous les travailleurs. Parmi les grands thèmes pour lesquels Godbout a entrepris ce long périple de Matane à Québec on retrouve la solidarité avec les expropriés du parc Forillon en Gaspésie et ceux de

Sainte-Scholastique. Il marche aussi pour les travailleurs vietnamiens qui sont morts à coups de mitraillettes... pour avoir défendu leur justice. Il veut que sa marche soit une contestation "contre le fait que les Américains soient allés fourrer leur nez au Vietnam". Il a aussi évidemment une pensée pour les Chiliens, les Haïtiens et les Brésiliens.

Godbout marche encore pour la plaie sociale que constitue le chômage, pour combattre la pollution, pour les retraités et les détenus. Le ramoneur aura aussi une pensée pour les consommateurs victimes des hausses qui n'ont de cesse, pour la liberté de presse et pour les vices de la rénovation urbaine qui se fait "sur le dos des travailleurs". Luc-André Godbout entend cette marche pour faire prendre conscience au peuple québécois que "tous ensemble il y a un moyen de s'en sortir".

Il marchera encore Godbout entend marcher de Québec à Montréal pour montrer sa solidarité aux ouvriers agricoles de Californie. Il voudrait faire cette marche en juillet et août, en même temps que celle de 900 milles qu'entreprendra Cesar Chavez, leader syndical des travailleurs unis en Californie.

les affaires municipales

Trois-Rivières-Ouest

On a demandé par résolution une aide technique auprès de l'Institut de police afin de permettre à la ville de dénicher un bon directeur de police, pour succéder à M. Jean-Claude Laroche. La semaine dernière sept des 9 candidats se sont présentés pour des entrevues et cinq d'entre eux ont été retenus par le conseil. Ces derniers devront se soumettre à toute une gamme de tests et examens sous la gouverne de l'Institut de police du Québec. C'est à la suite des recommandations de cet organisme que le conseil procédera à la sélection de son prochain directeur.



Il a "dansé" pendant 50 heures

Michel Clermont, âgé de 19 ans, de la rue De Ramesay à Trois-Rivières a battu en fin de semaine le record canadien de danse ininterrompue alors qu'il est resté en piste pendant 50 h consécutives. Le marathon de danse, organisé par le "Disco-Club" d'un restaurant de la rue des Forges, a duré de 8 h vendredi soir à 10 h dimanche matin. 16 concurrents s'étaient inscrits au marathon mais samedi soir vers 21 h, au moment où cette photo a été prise il n'en restait plus que trois en lice. L'événement s'est déroulé en partie à l'extérieur et en partie à l'intérieur du "Disco-Club". La station de radio CJTR avait aménagé une plate-forme sur le mail, à partir de laquelle l'annonceur Denis Duchesne faisait un radiophon alors qu'il intervenait en ondes pendant 60 secondes à chaque quart-d'heure. L'organisateur de marathon de danse Jean Denoncourt a fait coïncider cet événement avec la foire commerciale qui se tenait à ce moment là dans le centre-ville. Le champion Michel Clermont se trouve à gauche sur notre photo. (Photo Roland Lemire).



entre/voisins

Négociations durant quelques semaines à Princeville

Un nouveau contrat de travail est signé aux Meubles Radisson inc.

PRINCEVILLE (GAB) — Les négociations en cours depuis quelques semaines entre la direction des Meubles Radisson inc. de Princeville et ses quelque 170 employés ont donné lieu à la signature d'un nouveau contrat de travail entre les deux parties en cause. L'entente intervenue est pour une con-

vention collective d'une durée de trois ans. Les syndicats ont obtenu une augmentation de salaires de 70 l'heure pour la première année, 55 pour la 2e et 55 pour la 3e.

Le nouveau contrat de travail comprend également des additions aux avantages sociaux principalement en

ce qui concerne les vacances, les jours de congé, les assurances.

A l'assemblée tenue pour faire approuver l'entente conclue par les négociateurs, 114 des quelque 170 syndiqués étaient présents; 57 ont voté pour accepter l'entente alors que les 57 au-

tres l'ont rejetée. Devant cette égalité de voix, les autorités syndicales concernées ont obtenu de la compagnie l'autorisation de faire suspendre temporairement le travail de l'équipe de nuit afin de permettre aux membres de ce groupe

de voter; un seul de cette équipe a voté pour le rejet de l'entente laissant ainsi la majorité à ceux qui étaient en faveur de l'acceptation.

Pour les syndiqués, les négociations ont été dirigées par M. Georges-Etienne Pa-

try, agent technique, et M. Laurier Guillemette, président du syndicat. Pour leur part, MM. Roméo Rosa, directeur général, Clément Béchard, surintendant général, J.-Paul Lainesse, contrôleur, représentaient Meubles Radisson.

Une dernière maison sera relocalisée pour la rénovation à Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — Les soumissions ont été remises, sans avoir été ouvertes, à ceux qui les avaient présentées pour l'acquisition de la dernière propriété du secteur en voie de rénovation à Princeville et de la relocalisation de la maison qui s'y trouve. Une telle décision a été prise par M. J.-Maurice

Talbot, maire, et les conseillers à la suite de l'entente conclue avec les procureurs de Mme Maria Lavigne, propriétaire du terrain et de la résidence concernée.

Par cette entente, Mme Lavigne relocalisera à ses frais la maison sur la partie de terrain

désignée sur les plans, acquittera ses frais juridiques, fera effectuer les travaux dans un temps déterminé en retour d'une compensation de \$19.000. La propriété était en expropriation et la cour avait accordé un montant de quelque \$23.600 comme prix de vente de la propriété à la ville de Princeville. C'est à la suite de cette décision de la cour que des appels d'offres avaient été faites par la ville de Princeville pour la vente et la relocalisation de la maison concernée.

Toujours sur le plan de la rénovation urbaine dans le secteur de la rue St-Jean-Baptiste-Nord, les édiles municipaux de Princeville ont accordé une extension de contrat à la firme Eusebe-Allard inc. Cette entreprise a obtenu le contrat pour des travaux d'égouttement de surface dans cette partie du territoire urbain. L'égouttement sur quelques centaines de pieds de plus que prévu en premier lieu justifie cette extension du contrat.

Engagement d'un principal à l'école Maria-Goretti

SOREL (LB) — La commission scolaire de Sorel a procédé à l'engagement à l'école Maria-Goretti, située dans la paroisse Saint-Maxime de Sorel, en remplacement de soeur Monique Nadeau. Le nouveau principal de cette école est M. Réal Lavallée qui occupait jusqu'à cette nomination le poste de principal de l'école Centrale de Sainte-Victoire, qui est sous la juridiction de la commission scolaire de Sorel.

M. Lavallée a été retenu suite à un concours régional, auquel deux personnes avaient répondu. Il a été le choix unanime des membres du comité de sélection formé à cet effet par la commission scolaire.

M. Lavallée était principal de l'école Centrale de Sainte-Victoire depuis septembre 1972.

De 1966 à 1972, il était à l'emploi de la commission scolaire régionale Carignan.

Soeur Nadeau

Suite à l'engagement d'un nouveau principal à Maria-Goretti, les commissaires ont décidé de réaffecter soeur Monique Nadeau, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, l'actuelle principale de l'école Maria-Goretti, à l'école Centrale de Sainte-Victoire. Soeur Nadeau occupera ses nouvelles fonctions à compter du mois d'août.

Soeur Monique Nadeau, qui était principale de l'école Maria-Goretti depuis août 1972, a occupé précédemment des postes d'enseignante et de principale dans les régions de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke.

Le feu rase une grange-étable à Sainte-Hélène

STE-HELENE-DE-CHESTER (GAB) — La grange-étable de M. Oliva Ouellette, de Ste-Hélène-de-Chester, n'est plus qu'un amas de débris et de cendres à la suite d'un incendie. La cause du feu n'a pu être déterminée. La vaste construction, une partie de la récolte de foin qui s'y trouvait ainsi qu'un taureau encore dans l'étable sont les pertes subies par M. Ouellette dans cet incendie.

C'est un voisin qui a vu les flammes s'échapper de la bâtisse dont l'intérieur était déjà tout en feu. Les pompiers de la localité sont arrivés les premiers sur les lieux et devant la

gravité de la situation, ils ont fait appel à la brigade des pompiers de Princeville.

La maison de M. Oliva Ouellette et un hangar y adossés ont pu être sauvés par les pompiers mais la grange-étable et son contenu ont été rasés par le feu. Les pompiers de Ste-Hélène-de-Chester sont demeurés durant plusieurs heures sur les lieux afin de prévenir les dangers présentés par le feu qui consumait lentement le foin, après la destruction de la bâtisse. Les pertes sont estimées à plusieurs milliers de dollars.

Quand la construction va, tout va

PRINCEVILLE (GAB) — Le domaine de la construction connaît un regain d'activité à Princeville. Des chantiers sont en opération ici et là et des équipes y sont à l'oeuvre pour la menuiserie, la plomberie, l'électricité.

Les entreprises spécialisées dans la préparation du bois, la fabrication d'ouvertures fonctionnent également à plein rendement et, dans certains cas, les commandes ne pourront être livrées avant la fin d'août. La situation est également satisfaisante pour ceux qui s'occupent de la vente de matériaux de construction.

Dans la ville de Tracy

Près de \$5 millions pour la construction en six mois

TRACY (LB) — La ville de Tracy a émis au cours des six premiers mois de 1975 un total de 231 permis de construction pour une valeur déclarée de \$4.917.350, représentant une augmentation de l'évaluation imposable de \$4.705.750.

Pour la même période l'an dernier, 258 permis avaient été émis pour une valeur de \$1.732.925. L'écart que l'on peut facilement constater avec les six premiers mois de 1975 vient du fait qu'en juin dernier, Marine Industrie limitée a obtenu un permis de construction au montant de \$2.600.000 pour l'agrandissement de son atelier de panneaux, où sont préparés les plaques d'acier servant à la construction navale.

Par ailleurs, 54 nouveaux

logements ont été construits au cours des six premiers mois de 1975, comparativement à 71 pour la même période l'an dernier. Il y a eu 48 maisons unifamiliales pour un montant de \$1.247.000, quatre maisons bifamiliales pour un montant de \$127.000 et four-

nissant 13 nouveaux logements.

Des permis ont également été émis pour des constructions industrielles et commerciales pour un montant de près de \$400.000.

En ce qui concerne les ré-

parations et modifications pour les résidences et commerces, il y eut 107 permis pour un montant de \$302.975.

Pour le seul mois de juin 1975, le nombre de permis s'est élevé à 64 pour une valeur déclarée de \$2.939.750 et 15 nouveaux logements ont été créés.

Un concours de génisses profite à six jeunes

STE-SOPHIE-DE-MEGANTIC (GAB) — Six membres du cercle des Jeunes ruraux de l'étable de Plessisville se sont mis en évidence par leur travail à l'occasion du concours de génisses organisé par le mouvement. Dans le groupe Hols-

tein, la première place est allée, pour le senior, à la génisse présentée par Yolaine Ruel de Ste-Sophie-de-Mégantic. Pour les génisses de catégorie senior dans la race Ayrshire, c'est la bête de Richard Vigneault de Plessisville qui a remporté les honneurs. La génisse considérée comme la plus belle du groupe junior Holstein, est celle de Bernard Martineau de Ste-Sophie-de-Mégantic alors, que, pour la race Ayrshire, section junior, la première génisse dans le classement est celle de Richard Vigneault de Plessisville. Le programme comprenait également un concours de présentation de jeunes bêtes aux expositions chez les moins de 14 ans, c'est Daniel Garneau de Plessisville qui s'est classé premier alors que chez les plus

de 14 ans, Daniel Vigneault, aussi de Plessisville, est premier. Chacun de ces six jeunes a reçu un trophée, dons d'intéressés à la promotion de l'élevage dans le milieu. C'est M. Georges Goggin (Plessisville) qui était le juge pour ces concours chez les Jeunes ruraux de l'étable.

Quelque 140 personnes ont assisté à ce concours qui a eu lieu à la ferme de M. Conrad Ruel de Ste-Sophie-de-Mégantic. Les spécialistes en élevage, présents à la manifestation, ont donné de précieux conseils aux jeunes éleveurs.

Par ailleurs, douze des plus belles génisses présentées ont été choisies pour les expositions de Victoriaville et de Thetford.

Recensement scolaire en septembre à Sorel

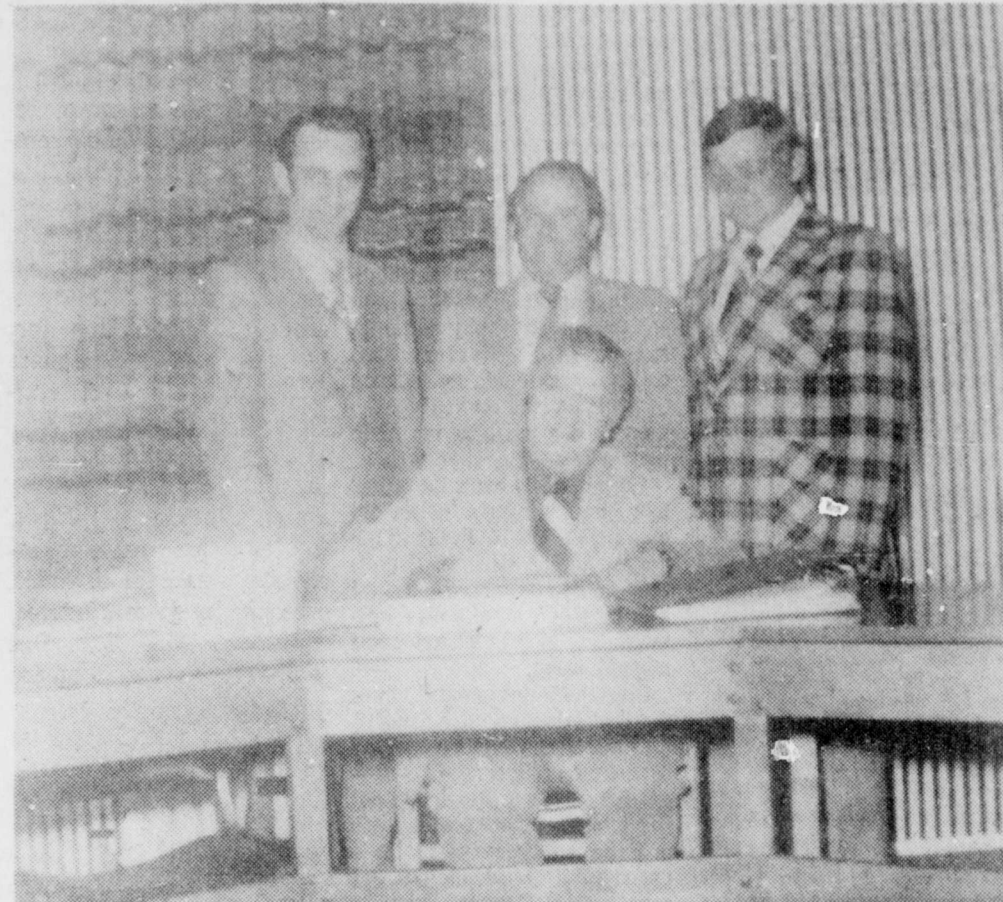
SOREL (LB) — Le recensement scolaire sur le territoire de la commission scolaire de Sorel sera effectué en septembre. Il devait avoir lieu en mai dernier, mais le ministère de l'Éducation avait demandé de le retarder à l'automne en vue d'un changement à la loi, ce qui n'a pas encore été fait.

La commission scolaire de Sorel a décidé au cours de sa dernière session, de procéder à ce recensement en septembre et

d'augmenter la rémunération des recenseurs. Le tarif passera de \$0.25 à \$0.30 par nom recensé.

Ce recensement représente pour le conseil scolaire une dépense de quelque \$3.300.

Les recenseurs visiteront chacun des foyers de Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Pierre-de-Sorel, ville de Saint-Ours, paroisse de Saint-Ours, Sainte-Victoire, Saint-Robert, Saint-Aimé, Yamaska et Saint-David.



Représentants scolaires du secteur nord

Les éléments masculins sont en exclusivité parmi le groupe de responsables qui siègent dans les quartiers du secteur "nord" de la commission scolaire Prince-Daveluy. Ce territoire comprend quatre quartiers sur les neuf que comote la CSPD. Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite: (assis), M. J.-Germain Pépin, président, (Daveluyville), (debout), M. Paul Rheault, (Daveluyville), M. Bertrand Deshormais, (St-Rosaire-d'Arthabaska) qui représente le quartier XI formé des localités de Lemieux, St-Louis-de-Blandford et St-Rosaire-d'Arthabaska, et M. Jean-Claude Tardif, (Daveluyville).

Une autre saison en préparation



Un examen de la situation financière de la Ligue de ballon sur gazon inter-cités Molson vient d'être fait par les responsables réunis à Princeville. Cet examen laisse voir qu'il n'y a aucun problème de ce côté pour le moment. Le principal supporteur de la ligue a profité de la circonstance pour mettre un chèque aux responsables. De gauche à droite, sur la photo ci-dessus: M. Ben Mathieu, représentant Molson dans la région, M. Yvan Godin (St-Rosaire-d'Arthabaska) un des vice-présidents de la ligue, M. Pierre Blanchet (Lemieux), l'autre vice-président de la ligue, et M. Gaëtan Boissonneault (Princeville) président, qui reçoit le chèque. (Photo B.B.)

VICTORIANVILLE — La gent sportive des Bois-Francis doit être fière du jeune François Synaeghel qui a remporté, en fin de semaine à Granby, le championnat intermédiaire du Québec, au tennis. Synaeghel l'a facilement emporté car il a établi une nouvelle marque que les experts jugent être loin d'être battue, soit celle d'avoir perdu seulement 11 parties durant toutes les rencontres disputées pour l'obtention de ce championnat.

VICTORIANVILLE — C'est le calme pour les faits divers à Victoriaville, ces jours-ci. Les détectives de la sûreté municipale de Victoriaville rapportent deux plaintes seulement et dans les deux cas il s'agit d'enlèveurs de roues volés dans la nuit de lundi à mardi sur des automobiles stationnées dans des cours d'hôtels.

SAINT-OURS — Le député de Richelieu et ministre du Tourisme, M. Claude Simard, annonce que le gouvernement vient d'accorder une subvention spéciale au montant de \$17.500 à la ville de Saint-Ours, pour son service de loisirs. Cette subvention servira à l'aménagement d'un nouveau terrain de jeux destiné à remplacer celui que la ville a dû céder pour la construction de la nouvelle école élémentaire Pierre-de-Saint-Ours. Le nouveau terrain de jeux, qui a été prêté par la Fabrique, est situé à l'arrière du cimetière. On y installera des terrains de balle-molle et de baseball avec système d'éclairage.

SOREL — Le député du comté de Verchères, M. Marcel Ostiguy, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, demande un appel d'offres pour la reconstruction complète des approches du passage à niveau sur le chemin Descente-d'en-bas. M. Ostiguy fait savoir que ces travaux couvriront une longueur de 0.227 mille et qu'ils seront effectués dans la ville de Varennes. L'ouverture des soumissions aura lieu le 5 août.

PLESSISVILLE — Le directeur général de l'aréna municipale de Plessisville, M. Camille Deschênes, qui est également directeur général du service des loisirs, a complété l'organisation de la prochaine saison en ce qui concerne les activités sur glace. La saison 1975-76 sera la première complète d'activités à l'aréna municipale de Plessisville. En effet, c'est à la fin de 1974 que la population a commencé à utiliser le patinoire de l'édifice dont la construction avait débuté dans le cours de l'été.

LAURIERVILLE — Plusieurs agriculteurs de Laurierville ont presque complété la deuxième récolte de foin sur leurs fermes. Pour certains, la première coupe avaient été faite dès les premiers jours de juin. Les pluies abondantes tombées récemment ont eu pour résultat de donner un regain de vie aux plantes qui, en quelques endroits, souffraient de la sécheresse. Les cultivateurs font remarquer que la qualité du foin déjà récolté est exceptionnelle en 1975.

PLESSISVILLE — Le domaine Somerset de Plessisville a de nouveaux administrateurs. Cet endroit de villégiature et de camping est maintenant sous la direction de M. Reynald Govin (Victoriaville) et de M. Hugues Samson (Arthabaska). Les campeurs ont une certaine de terrains à leur disposition sur le domaine qui est pourvu de deux piscines et d'une barbotteuse. Quant à la partie dite "résidentielle", de nombreuses résidences d'été y sont érigées sur les artères ouvertes dans les boisés du lieu et dont chacune est identifiée par un nom pittoresque. Le domaine Somerset est à moins de deux milles des limites nord de la ville de Plessisville.

PLESSISVILLE — Un programme de propagande et de publicité est mis en plan au Comité socio-culturel de Plessisville. Le travail est effectué en collaboration avec le service des loisirs de la ville de Plessisville. On désire ainsi intensifier ce qui a déjà été réalisé l'an dernier sur ce point. Les responsables de cette propagande intensive étudient la possibilité d'organiser des séances d'information à cette fin et selon une action qui serait valable pour toute l'année 1975-76.

PLESSISVILLE — Les Jeunes ruraux de l'étable de Plessisville ont inauguré une campagne de recrutement en vue de former les effectifs de la prochaine saison. Le président, M. Daniel Vigneault, et ses collaborateurs de la direction ont fait appel à tous les jeunes, garçons et filles, du milieu, en vue d'un résultat aussi satisfaisant que possible. L'invitation s'adresse particulièrement à ceux qui vivent en milieu rural. Perfectionnement de connaissances en agriculture, développement de la personnalité, mise en valeur des aptitudes sont autant de questions qui justifient la participation des jeunes aux activités du cercle, souligne le président de l'organisme fondé il y a quelques mois à peine.

PLESSISVILLE — Le club de pétanque du centre des loisirs de Plessisville a cinq équipes, qui le représentent dans la Ligue de pétanque inter-cités. Sont dans cette ligue les localités de Victoriaville, Warwick, Arthabaska, Princeville, St-Norbert-d'Arthabaska et Plessisville. Sur le plan local, la "ligue invitation" est en activité le mercredi soir de chaque semaine sur les terrains du centre des loisirs.

LA PLUS GROSSE PROMOTION JAMAIS VUE AU COEUR DE LA MAURICIE OFFERTE

PAR LE
MARCHÉ

BARIBO

TIRAGE CHAQUE SEMAINE
LE SAMEDI à 5 heures

C'est payant de
magasiner au Marché
BARIBO



ROGER BARIBEAU

**TIRAGE \$15,000 RÉPARTIS EN
15 VOYAGES À MIAMI FLORIDE POUR 2 PERSONNES**

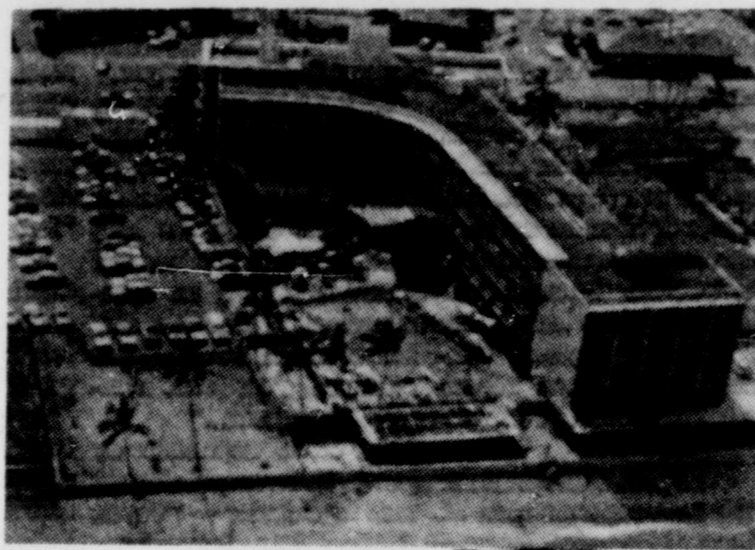
AU CHIC HÔTEL SHERATON BEACH

POUR 2 SEMAINES

sur les ailes de

Québécois

SHERATON BEACH



Ces voyages vous sont offerts de
CONCERT AVEC

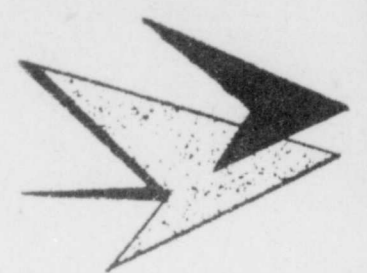
Treasure Tours

Voyages
ROBERT

Travel Enr.

PLAZA DE LA MAURICIE
SHAWINIGAN.

Tél.: (819) 539-6411



LE ROI DES BAS PRIX

LE ROI DES BAS PRIX

<p>ÉVIER STAINLESS 20 x 20 x 7 \$22⁰⁰</p> <p>TOILETTE EASTERN \$39⁹⁵</p>	<p>POUBELLES GALVANISÉES Model 0057 - 17 gallons Régulier: \$9.95 SPÉCIAL \$6⁹⁵</p>	<p>VASTE CHOIX DE BIBELOTS EN BOIS À PRIX RÉDUIT IDÉAL POUR UN CADEAU</p>	<p>CIMENT MÉLANGÉ CIMEX 80 livres \$2⁵⁰ le sac</p>	<p>BONBONNE À SOUDER \$1⁴⁹</p>	
<p>LAVABO Pour vanité "Crane" ou "American Standard" \$19⁰⁰</p>	<p>ENSEMBLE POUR CHAMBRE DE BAIN CRANE Couleur 156⁰⁰</p>	<p>CHAISE LONGUE PLIANTE \$9⁹⁵ ch.</p>	<p>POUBELLES RUBBERMAID 17 gallons \$6⁹⁹</p>	<p>RATEAUX À FEUILLES AJUSTABLES Régulier \$7.95 SPÉCIAL \$4⁹⁵</p>	
<p>TUYAU NORMAND Drain perforé 60¢ PIED</p> <p>PELLE CARRÉE ET RONDE "Comet ou Météor" \$5²⁹</p>	<p>FUSIL À CALFEUTRER \$1⁴⁹ ch.</p>	<p>LIGNE AVEC MOULINET 5⁹⁵ 9⁹⁵</p>	<p>VASTE CHOIX DE PEINTURE "FLECTO BARATANE" "TREMCO" PEINTURE À FER</p>		
<p>NAPHTE 160 oz \$1⁹⁹</p>	<p>ALLUME B.B.Q. ÉLECTRIQUE \$3⁹⁹</p>	<p>RÉSERVOIR À EAU CHAUDE "CASCADE" 40 gallons \$99⁹⁵</p>	<p>CHARBON DE BOIS 10 livres 99¢</p>	<p>JEU DE DART Régulier: \$7.95 SPÉCIAL \$5²⁵</p>	<p>CONTRÔLEUR DE DENSITÉ Pour lumière \$4⁵⁰</p>
<p>VAR SOL National - 16 oz \$1⁷⁹</p>	<p>TUYAU CUIVRE MOU Paquet de 60 pieds 39¢ piéd</p>	<p>CIMENT À MACONNERIE \$1⁷⁵ 80 lb CIMENT "PORTLAND" \$2²⁵ 80 lb</p>	<p>BALAI 5 cordes Rég.: \$2.79 \$1⁹⁹</p>	<p>DRAIN FRANCAIS plastique 4 pouces Pi. 31¢</p>	<p>BLOCS DE CIMENT 8 x 8 x 16 37¢</p>
<p>SAC COUCHAGE \$9⁹⁵</p>	<p>ESSENCE ESSO POUR CHARBON DE BOIS 40 onces 39¢</p> <p>CLOUS 2 1/2", 3 1/2" commun 50 livres 10⁹⁵</p>	<p>CLAPBOARD D'ALUMINIUM 59⁰⁰ TOISE</p>	<p>VASTE CHOIX DE BICYCLETTES</p> <p>GRATTES Rég.: 5.50 POUR 3⁹⁹</p>	<p>ENSEMBLE TROUSSEAU POUR MARIÉE EN PLASTIQUE \$9⁹⁹</p>	<p>PLASTIQUE COUVERTURE FIBREUX 5 gallons \$7⁹⁵</p> <p>NAPHTE - VARSOL - KÉROSÈNE VENDU AU GALLON</p>

MINI-LOTO

LE ROI DES BAS PRIX

SUPER-LOTO

BARIBO

LE ROI DES BAS PRIX

BARIBO

SOUPES LIPTON

Poulet et nouilles

1 00

6 env.

DÉPARTEMENT AUTOMOBILE

FILTRE À L'HUILE

FRAM # PH 8 - PH 13A - PH 25 - PH 30

HOUSSES D'AUTO MODÈLE RÉGULIER

HOUSSES D'AUTO MODÈLE SUPER

HUILE 10 W 30 ESSO
79° PINTÉ

\$1 39

\$8 99

SPÉCIAL

\$15 99

SPÉCIAL

\$14 99

CAISSE



MARTIAL GÉLINAS
GÉRANT

TOMATES AYLNER

28 onces

HUILE CRISCO

48 onces

59¢

\$1 99

KETCHUP AYLNER

32 oz

79¢

BEURRE D'ARACHIDES "McLARENS"

\$1 69

Jarre 3 LB

KETCHUP HEINZ

99¢

32 onces

SOUPES TOMATES ET LÉGUMES HEINZ

10 onces

7.50 caisse

48 boîtes

6 / 1 00

VASTE CHOIX DE COUCHES POUR BÉBÉ

AMPOULES ÉLECTRIQUES
Assorties

6 / 1 00

PAPIER TOILETTE "CAPRI"

8 / \$1 19

MARGARINE DELCO

3 livres

EXTRA SPÉCIAL

\$1 00

NEWPORT

À BLÉ SOUFFLÉ

59¢

VENTE DE RÉNOVATION

JEANS LEE
Tère qualité.
Gr.: 26 à 38

14 95

200 PAIRES DE SOULIERS
Pour dames

SPÉCIAL

19¢

SOULIERS POUR ENFANTS
Réduits à seulement

29¢

LUC BUISSON
gérant

CHARGEX - MASTERCHARGE

BOUTIQUE DAN-MARK

CENTRE BARIBO

TÉL.: 539-4069

ESSUIE-TOUT "ROYAL"

2 / 79¢

JUS TOMATES AYLNER

4 / \$1 00

19 onces

\$5.50 caisse 24 btes

SALTINE BISCUITS SODA

1 lb

59¢

LIQUEURS RADNOR ASS.

30 onces

12 / 2 59

SAVON IVORY PERSONNEL

4 pains

69¢

CRÈME GLACÉE

½ gallon

\$1 29

NOURRITURE POUR CHATS

TENDER VITTLES

12 onces Rég.: 69¢

49¢

SPAGHETTI, COUDES, ALPHABET LIDO

2 livres

55¢

THÉ LYON

100 sacs

69¢

MOUCHOIRS ROYAL

300 feuilles simples

49¢

JUS LÉGUMES SMITH

28 onces

43¢

PAPIER TOILETTE

DELSEY

4 / 99¢

SAVON

ARCTIC POWER

Boîte 5 lb

1 99

JUS ORANGE - PUNCH RAISINS "ALLEN'S"

48 oz

49¢

MIX-O

69¢

Contenant 128 onces

FARINE PURITY

SAC 7 LB

99¢

LE ROI DES BAS PRIX

LE ROI DES BAS PRIX

LE ROI DES BAS PRIX

BARIBO

LE ROI DES BAS PRIX

BARIBO

GÂTEAU DUNCAN HINES

ASS.

69¢ bte

TIRAGE DE \$15,000.00

répartis en 15 voyages
pour 2 personnes à
Miami, Floride sur Collins.
Tirage chaque samedi au
cours des 15 prochaines semaines.

Ce tirage est applicable dans tous
les départements du Centre Baribo.

Ouvert du lundi 8h30 A.M.
au samedi 5h00 P.M.

**GAGNANT
TIRAGE VOYAGE
MIAMI - FLORIDE
MONIQUE GÉLINAS**

450, 8e RUE SUD
GRAND'MÈRE
Tél.: 538-8342



ROGER BARIBEAU

**TIRAGE
26 JUILLET
5 HEURES**

COUPON

CENTRE BARIBO

NOM
ADRESSE
TEL.:

1 COUPON AVEC ACHAT DE \$20

DÉTERGENT VAISSELLE ROSE

24 onces
Un produit
de MIR

2/69¢

GÂTEAU TWINKLE

blanc, Rég. 59¢
Extra spécial

3/1 00

PEPSI COLA

Cannette 10 oz
24 BOÎTES

\$3 99

FROMAGE

MAPLE LEAF
INDIVIDUELLE 2 lb

\$1 99

LAIT ÉVAPORÉ CRINO

16 onces

3/ \$1 00

FÈVES BLANCHES "BEANS"

4 LB

89¢

BEURRE BARIBO

LB

99¢

LIMITE 5 PAR CLIENT

JUS DE POMMES LEAHY

48 onces

45¢

SAUCE POMME LEAHY

100 onces

\$1 99

S.O.S.

Boîte 10 tampons

3/1 00

PAIN DE VIANDE PROVINCIAL

12 onces

59¢

"OFF" POUR INSECTES

10.5 oz

\$1 99

CHUM POUR CHIENS

15 onces

6/ \$1 00

RAGOÛT BOULETTES PURITAN

24 onces

89¢

POUDING NESTLÉ

14 onces

37¢

PÂTE DENTIFRICE PEPSODENT

100 ML. Régulier \$1.39

59¢

BEURRE D'ARACHIDES

YORK

Jarre 3 lb

\$1 99

SOUPES POIS ET LÉGUMES HABITANT

28 onces

39¢

PÂTE DENTIFRICE LISTERINE

Rég. 69¢

4/ \$1 29

PÂTE DE TOMATES

HEINZ

Pour spaghetti 5½ oz

4/ 1 00

TARTE SUCRE "BEN"

69¢

PÂTE DENTIFRICE COLGATE

Régulier 45¢

2/39¢

GARNITURE TARTE SMITH "POMMES ET BLEUETS

19 onces

69¢

FÈVES JAUNES COUPÉES LACHINE

19 onces 24 boîtes

\$5 00

RAGOÛT CHEF BOYARDEE

27 onces

+ COUPON 50¢ INTÉRIEUR

89¢

PÂTE À SANDWICH

VEAU POULET

VEAU JAMBON LONGE

49¢

LESTOIL NETTOYEUR

28 onces

99¢

TOMATES CHOIX

28 onces

49¢

LAMES SCHICK

TRACK II

Rég.: 1.29

DÉSODORISANT

NOXZEMA

POUR

10 onces

99¢
1 29

MOUCHOIRS "CAMEO"

400
feuilles
simples

45¢

CAROTTES CUBE PAULO

14 onces

BETTERAVES CUBE

14 onces

\$3 39

CAISSE 24 BOITES

EXTRA SPÉCIAL

BISCUITS

ROYAL VIAU

A la caisse, env. 22 lb

LB

39¢

BISCUITS COCO

SANDWICH VIAU

Pqt 1 lb

LB

49¢

CAFÉ CHASE

SAC 1 LB

\$1 19

LE ROI DES BAS PRIX

LE ROI DES BAS PRIX

LOTO PERFECTA

LE ROI DES BAS PRIX

FAITES VALIDER VOS BILLETS

BARIBO

LE ROI DES BAS PRIX

BARIBO

Venez visiter notre biscuiterie.
Vaste choix de biscuits vendus à la livre.
Prix défiant toute compétition.

BARIBO EST LE PLUS GROS VENDEUR DE VIANDE,
FRUITS ET LÉGUMES AU DÉTAIL DE TOUTE LA RÉGION
SUIVEZ LA FOULE

GÂTEAUX MOKA 'ROBITAILLE'
SPÉCIAL
2/\$1 19

GÂTEAUX DES ANGES "WESTON" Rég.: \$1.05 POUR **79¢**
RONDELLES À LA CANELLE "WESTON" Rég.: 79¢ POUR **69¢**

PAIN HOT DOG ET HAMBURGER
49¢
douzaine

BOEUF HACHÉ FRAIS et MAIGRE
lb **59¢**

LARD SALÉ
SPÉCIAL LB **69¢**

CAROTTES E.U. CANADA NO 1 5 livres **89¢**

BOEUF MARQUE ROUGE CATÉGORIE A-1

RÔTI DE BOEUF
HAUT CÔTES MARQUE BLEUE LB **79¢**

RÔTI DE BOEUF
CÔTES CROISÉES MARQUE BLEUE LB **99¢**

STEAK HACHÉ FRAIS LB **\$1 39**

BLÉ-D'INDE
Epis Québec, Canada No 1
EXTRA SPÉCIAL
doz **49¢**

PATATES NOUVELLES
Québec - Canada No 1
10 lb **\$1 29**

SALADE DU QUÉBEC 29¢
No 24, Canada No 1

CONCOMBRES 3/ 19¢
Québec Canada No 1

FÈVES JAUNES 29¢
Québec - Canada No 1 LB

DEUFS A GROS 89¢
Canada No 1 douz

PATATES CHEF BEST \$1 00
6 livres

COFFEE RICH 10¢
8 onces

JUS D'ORANGE SUNSHINE 39¢
12½ onces

GÂTEAUX PEPPERIDGE FARM 89¢
Chocolat et vanille

FRUITS ET LÉGUMES

OIGNONS
TEXAS CANADA No 1 5 LIVRES **\$1 29**

BANANES
"DOLE" E.U. LB **17¢**

ORANGES SUNKIST 99¢
Navel E.U. Grosseur 163 2 douzaines

POMMES McINTOSH 5 89¢
A.C. FANTAISIE QUÉBEC LB

ÉCHALOTES 3/ 35¢
QUÉBEC CANADA No 1

RADIS 2/ 25¢
Feuilles Québec Canada No 1

CERISES BING 79¢
E.-U. Canada No 1

PRUNES 99¢
SANTA ROSA E.-U. Canada No 1 2 lb

CANTALOUPS 59¢
E.-U. Grosseur 36 ch.

JAMBON ROLL ST-MAURICE \$1 69

POITRINE DE POULET FRAIS LB \$1 29

CUISSE DE POULET FRAIS LB \$1 09

FROMAGE LACTANCIA \$1 49
Canadien doux MEULE LB

JAMBON PICNIC \$1 09
Épaule St-Maurice LB

SAUCISSES HOT DOG APPLE LEAF CANADA APPROUVE \$2 39
3 LB

FROMAGE CRÈTE \$1 59
Meule Canadien doux lb

POULE 69¢
À BOUILLIR LB

POULET UTILITY 83¢
Catégorie 5 à 6 lb LB

JAMBON CUIT ST-MAURICE \$2 49
LB

SAUCISSON DE BOLOGNE POULET PRESSÉ 59¢
Morceau LB

ROCHETTE 99¢

SAUCISSES LARD ET BOEUF 2 19
3 LB

SMOKED MEAT COORSH 4/\$1 39

LE ROI DES BAS PRIX

LE ROI DES BAS PRIX

Dans 22 jours les Jeux... Manque pas ça!

Devant les performances d'un Andujar et Overstreet

Deux gains et ce par "blanchissage"

par Pierre Ducharme

TROIS-RIVIERES — Les Aigles de Trois-Rivières ont joué un programme double impeccable hier soir et ont donné toute une exhibition de baseball aux 655 amateurs qui ont eu plusieurs occasions de manifester leur enthousiasme. Les deux lanceurs partants, Joaquin Andujar et Dave Overstreet ont démontré beaucoup de classe pour conduire la formation trifluvienne à deux victoires par blanchissage soit 1-0 dans le premier match et 5-0 dans le second.

Un blanc signé Overstreet

Dans la seconde rencontre, Dave Overstreet a pris sept retraits sur trois prises et n'a alloué que trois balles en lieu sûr pour facilement mener sa barque à bon port. Jamais il n'a été sérieusement menacé au cours des sept manches. Et pendant que le grand Overstreet faisait manger les frappeurs adverses dans sa main, les Aigles y sont allés de sept coups sûrs dont six dans la troisième reprise pour s'assurer une 11e victoire contre 18 revers depuis le début de la seconde portion du calendrier. Après le retrait d'Overstreet le bal a commencé. Nina Silicato et Jones ont suivi avec des simples consécutifs pour remplir les coussins. Jim Lott s'est alors amené avec un autre simple, combiné à une erreur du

joueur de champ gauche pour voir les Aigles marquer trois points. Mais ce ne ne devait pas s'arrêter là. Husband fut retiré sur trois primes, mais Tim Doerr a suivi avec un simple pour faire croiser le marbre à Lett, et lui-même enregistrer le cinquième et dernier point sur le coup sûr de Oscar Del Busto. Et le tour, était joué. Les Aigles venaient de compléter une de leur meilleure soirée de baseball de la saison.

Du grand Andujar

Dans le premier match, le lanceur partant Joaquin Andujar a sorti tous ses atouts pour limiter les frappeurs des Rangers à quatre maigres coups sûrs et du même coup, assurer aux Aigles une victoire de 1-0. Tout semblait facile pour Andujar qui a démontré un excellent contrôle et une belle variété dans ses lancers pour prendre six retraits sur trois prises. Ce gain de la formation était le dixième, et le premier pour Andujar depuis le début de la saison, contre trois revers.

Les hommes de Ron Plaza ont inscrit le seul point de la rencontre dès la manche initiale. À l'aide d'un simple, Jones a atteint le premier coussin, puis a volé le second avant d'atteindre le troisième sur une erreur du receveur Malberg. Après le retrait de Silicato, Rusty Ward a frappé dans un optionnel pour faire croiser le marbre à Jones et

du même coup sceller l'issue du match. À l'attaque, les Aigles y sont allés d'une poussée de six balles en lieu sûr: deux par Silicato, deux par Mutz, les autres étant l'oeuvre de Jones et Lett.

Ce soir, les deux mêmes formations s'affronteront de nouveau dans un programme double à compter de 6 h 30. Et demain, à 8 h, ce sera le dernier match de la présente série contre les Rangers de Pittsfield. Les Aigles tenteront de répéter leur exploit d'hier soir, cette fois en présence du président de la ligue Eastern, Pat McKernan, qui sera à Trois-Rivières aujourd'hui et demain.

BLOC-NOTES

Les plus récentes statistiques publiées par le bureau Bliss, en date du 14 juillet, laissent voir trois joueurs des Aigles parmi les 50 premiers frappeurs de la ligue: Silicato en troisième place avec une moyenne de .368, Ward en 29e place à .270, et Lett au 39e rang avec un .256. À ce moment-là, la moyenne globale de l'équipe se chiffrait à .215 soit la plus faible de toute la ligue eastern... Du côté des coups de deux buts, Rusty Ward, dominait le circuit McKernan avec un total de 17, sur un pied d'égalité avec Detherage du Waterbury et Bastable du Reading.

En ce qui a trait aux lanceurs, Manny Sarmiento était

à ce moment, celui qui avait participé au plus grand nombre de matches soient 37.

Sa fiche était alors de 1.68 points mérités en 75 manches lancées.

Sarmiento: un nom à surveiller... Pendant que les Aigles ont de la difficulté à décrocher des victoires, les dirigeants trifluviens n'en continuent pas moins de trimer dur, en particulier pour la journée du président Fernand Bédard mardi prochain. On soulignera alors le Cinquième anniversaire de la venue de la Ligue eastern à Trois-Rivières.

Pour cet événement, Fernand Bédard attend pas moins de 12.000 personnes tout au long de la journée... Après un déjeuner aux fêtes aux lards au Lavolette le matin, il y aura une première confrontation entre Reading et les Aigles à 1 h. Ce sera la promotion de la bicyclette...

Pour la circonstance, l'organisation du baseball mineur de Trois-Rivières, a reporté toutes ses rencontres à une date ultérieure afin de permettre aux jeunes de même qu'aux arbitres, d'assister à la fête. Ensuite suivra la joute des étoiles de la Rurale, puis le second match Reading - Trois-Rivières. On fera alors le tirage d'un voyage pour deux à Nassau...



L'anxiété se lit sur les visages des athlètes qui prendront le départ dans quelques instants. Pour réussir à se présenter à la finale provinciale, il faut nécessairement se classer et ça, les jeunes en sont fort conscients. Les finales régionales de-

viennent donc le tremplin qui permettra à l'élite de représenter notre région. (Photo Gilles Francoeur, Studio Rheault)

Ahearne annonce sa retraite

Par MEL SUFRIN
De LA PRESSE CANADIENNE

John F. Bunny Ahearne, qui a annoncé qu'il prenait sa retraite comme président de la Fédération internationale de hockey sur glace, a été une épave dans le pied du Canada au cours des 39 dernières années.

La bagarre a commencé entre lui et le Canada en 1936 quand, à titre de gérant de l'équipe olympique britannique, il a empêché le Canada de participer au championnat.

La bagarre a fait rage pendant de nombreuses années et toujours, il a

empêché les professionnels canadiens de participer aux championnats du monde de hockey.

L'ironie du sort voulait que Ahearne, 74 ans, annonce sa retraite après avoir été président de la Fédération pendant 21 ans, quelques jours seulement après que les professionnels eurent été admis aux championnats mondiaux.

Par ailleurs, c'est à Ahearne qu'est revenu le mérite de faire admettre des organisations comme la Ligue nationale de hockey et l'Association mondiale de hockey au sein de la FIHG.

Selon les désirs de Ahearne,

Fred Schweers, président de la Fédération hollandaise de hockey sur glace, sera le principal candidat pour l'élection de jeudi à Gstaad en Suisse. Le Docteur Guenter Sabetski de l'Allemagne de l'Ouest lui fournira la plus forte opposition.

Aurait pu continuer Ahearne, qui a indiqué publiquement qu'il supportait la candidature de Schweers, a déclaré: "J'aurais pu continuer, si j'avais voulu. Mais je ne pouvais pas continuer éternellement".

Ahearne, un dictateur, qui avait le physique de l'emploi, n'a jamais voulu admettre qu'il en avait personnellement contre le Canada. Il a toujours déclaré que ses décisions étaient prises dans le plus grand intérêt du hockey mondial. Il est quand même curieux de constater cependant combien de fois les intérêts du hockey mondial venaient en conflit avec les intérêts canadiens.

Le conflit a pris naissance en 1936 aux Jeux olympiques de Garmisch-Partenkirchen. Le Canada avait alors perdu 2-1 devant la Grande-Bretagne en ronde préliminaire. Le Canada avait protesté que deux joueurs de l'équipe britannique Jimmy Foster et Alex Archer étaient sous le coup de suspensions au Canada et qu'on ne devrait pas leur permettre de jouer. Le Canada n'a pas eu gain de cause. Au cours du tournoi, le Canada a disposé des Etats-Unis et de la Tchécoslovaquie et les Canadiens espéraient rencontrer les Britanniques en finale. Après une journée de lobbying de Ahearne, les autorités ont décidé que puisque le Canada avait déjà perdu un match contre la Grande-Bretagne, il n'était plus nécessaire que les deux équipes se rencontrent en finale et on a accordé la

médaillon d'or aux Britanniques.

Le Canada abandonne

Le Canada a remporté des médailles d'or aux Jeux olympiques en 1948 et 1952 et a remporté son dernier championnat de monde en 1961. Incapable d'aligner ses meilleurs joueurs, le Canada a vu sa supériorité réduite d'année en année jusqu'à ce qu'il se retire de toute compétition internationale en 1969.

Ahearne s'était laissé dicter sa conduite quand il avait déclaré que le Canada pourrait utiliser neuf joueurs professionnels aux championnats de 1970 si le Comité international olympique ne s'y opposait pas. Bien entendu, les Soviétiques, les Tchèques, les Suédois, les Finlandais et les Allemands de l'Est ont protesté parce qu'ils ont été menacés par le CIO de perdre leur statut d'amateurs s'ils jouaient contre les professionnels canadiens.

"J'ai fait tout ce que j'ai pu pour le Canada. Je crois que l'Association canadienne de hockey amateur ne dirige plus le hockey au Canada", a alors dit Ahearne de l'ACHA et de son président Earl Dawson.

La liste d'insultes est très longue. Ahearne en est même déjà venu aux coups avec le regretté Doug Grimston, ancien président de l'ACHA.

Auger aide les Jets

SHAWINIGAN (Spécial) — Jacques Auger n'a alloué qu'un coup sûr, pour porter sa fiche à 5-5 cette saison, alors que les Jets de Shawinigan ont "passé un coup de pinceau" de 6-0 au National de Grand-Mère, hier soir, lors d'une rencontre de la Ligue junior majeure de baseball du Québec.

Auger a fait mordre la poussière à quatre frappeurs et n'a donné que trois buts sur balles.

François Vennes et Claude Boucher ont lancé pour Grand-Mère. Les Jets ont réussi huit de leurs neuf coups sûrs contre Vennes, le lanceur perdant. Les six points ont d'ailleurs été réussis contre lui. Vennes, qui a obtenu trois retraits sur trois prises, a donné deux buts sur balles. Boucher, par contre, a fait

mordre la poussière à cinq frappeurs.

Claude Cossette a empêché Auger de lancer une partie sans point ni coup sûr en gagnant un simple à la quatrième manche.

Les Jets ont ainsi remporté leur troisième victoire d'affilée et leur fiche est maintenant de 9-18 en troisième position. Grand-Mère, au quatrième rang, suit avec une fiche de 8-20.

Au bâton, pour Shawinigan, Jean Thibodeau a brillé avec trois coups en lieu sûr dont un double et un point produit. Il a réussi 14 coups sûrs à ses 21 dernières apparitions au bâton.

Michel Beaulieu a réussi deux coups sûrs dont un triple pour faire produire trois points et Alain Michaud a réussi deux coups sûrs également.

St-Onge est le leader

par Michel SAINT-AMANT

SHAWINIGAN — C'est presque amusant de couvrir une partie de crosse junior après une finale régionale d'athlétisme. A la crosse, nous ne sommes pas obligés de faire des enquêtes Jobidon ou de connaître par coeur le lieu

d'origine de 491 athlètes. D'ailleurs, en plus de Gertrude et moi-même, il y a bien quelque 1.600 spectateurs qui se sont également bien amusés.

Il est vrai que ça faisait longtemps que les amateurs de crosse à Shawinigan n'avaient pas vu une bonne partie, voire même précisément 3 semaines. La semaine dernière, les Eclairs étaient à l'extérieur et, les 2 semaines précédentes, ils avaient joué contre les pauvres Caribou juniors de Québec.

Mais hier, ils affrontaient les champions de la conférence de crosse junior. Et les Aigles de Windsor ont prouvé qu'ils avaient gagné ce championnat... même s'ils ont perdu contre les Eclairs au compte de 19 à 16. Mais les Aigles de Windsor se sont butés à une formation déterminée qui veut à tout prix se mériter la deuxième place du circuit devant les Juniors de Laval.

Et là, les Eclairs ne sont

plus qu'à un seul point de cette deuxième position. Les Juniors de Laval ont encore deux parties à disputer et les Eclairs, une seule, et contre Laval par surcroît, jeudi soir à Shawinigan.

Saint-Onge

Gilles Saint-Onge s'est encore avéré un véritable leader pour la formation shawiniganaise en comptant 4 buts et il s'est mérité la première étoile de la rencontre. André Jr Pronovost a également joué une excellente partie en ajoutant un total de 3 buts et 3 passes à son impressionnant palmarès. Il totalise maintenant 107 points à la tête des compteurs et il est théoriquement assuré du championnat. Guy Gignac a compté 4 buts et Christian Béliveau, troisième étoile, en a compté trois. Jean-Guy Malenfant a été le meilleur des perdants avec 5 buts même s'il a été chassé de la partie au début du troisième engagement.

Après la période initiale, le compte était de 8 à 6 en faveur

rectement d'une excellente initiative soit une tentative de regroupement des forces vives en athlétisme dans la Basse-Mauricie. Toutefois, c'est bien de favoriser un tel regroupement mais en prenant au moins la précaution de respecter l'autonomie de chacune des villes concernées.

Après cette confession, c'est ça l'honnêteté, nous pouvons passer à quelques résultats de la demi-journée, ou plutôt soirée, d'activités au parc Saint-Marc. Mais aujourd'hui, nous pouvons vous dire pour le vrai que les athlètes de Grand-Mère ont dominé, hier soir, en s'accaparant plusieurs premières et deuxième places. Quelques Lautquois se sont également signalés. Qui aux autres détenteurs de première place ils viennent aux de Trois-Rivières, "ou bedon" de Trois-Rivières-Ouest, ou

Louiseville ou bedon d'ailleurs... Manon Bastine de (?) a réussi un lancer de 7.87 mètres au poids pour gagner la médaille d'or... Sylvie Caya de La Tuque a réussi un excellent lancer de 29.26 mètres au javelot chez les cadettes... Au javelot, toujours, Claude Vebá de Grand-Mère a réussi un excellent lancer de 55.46 mètres chez les juniennes... Et Martine Caron de La Tuque réussissait un lancer de 9.32 mètres au poids dans la catégorie benjamin... Dans les épreuves de course, Denis Pothier de Louiseville (inscrit pour Trois-Rivières) a retenu particulièrement l'attention avec une performance de 3'32.2" dans le 1200 mètres... Lucie Dessureault de Grand-Mère a effectué un bon de 4.22 mètres en longueur pour prendre la première place devant Linda Quessey de Trois-Rivières ou d'ailleurs.

PROMOTION CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES

BASEBALL

CE SOIR PROGRAMME DOUBLE 6h30 Événement No 50

PITTSFIELD vs AIGLES

Réservations: Les Aigles de Trois-Rivières Inc. 379-0404

Loges: \$2.25
Mezzanine: \$2.00
Générale: \$1.75
Étudiants avec cartes: \$1.25
Enfants moins de 14 ans: 50¢

POUR INSÉRER UNE annonce classée

SIGNEZ: TROIS-RIVIERES 378-6116

CENTRE MAURICIE 537-1801

NOUS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

PRIX COUPÉS chez MARINEAU & LONGVAL

MINI-COMPACTE - 1er choix

LA GREMLIN 1975 à compter de \$3,180

Garantie 100% DEAN PROTECTION DE L'ACHETEUR

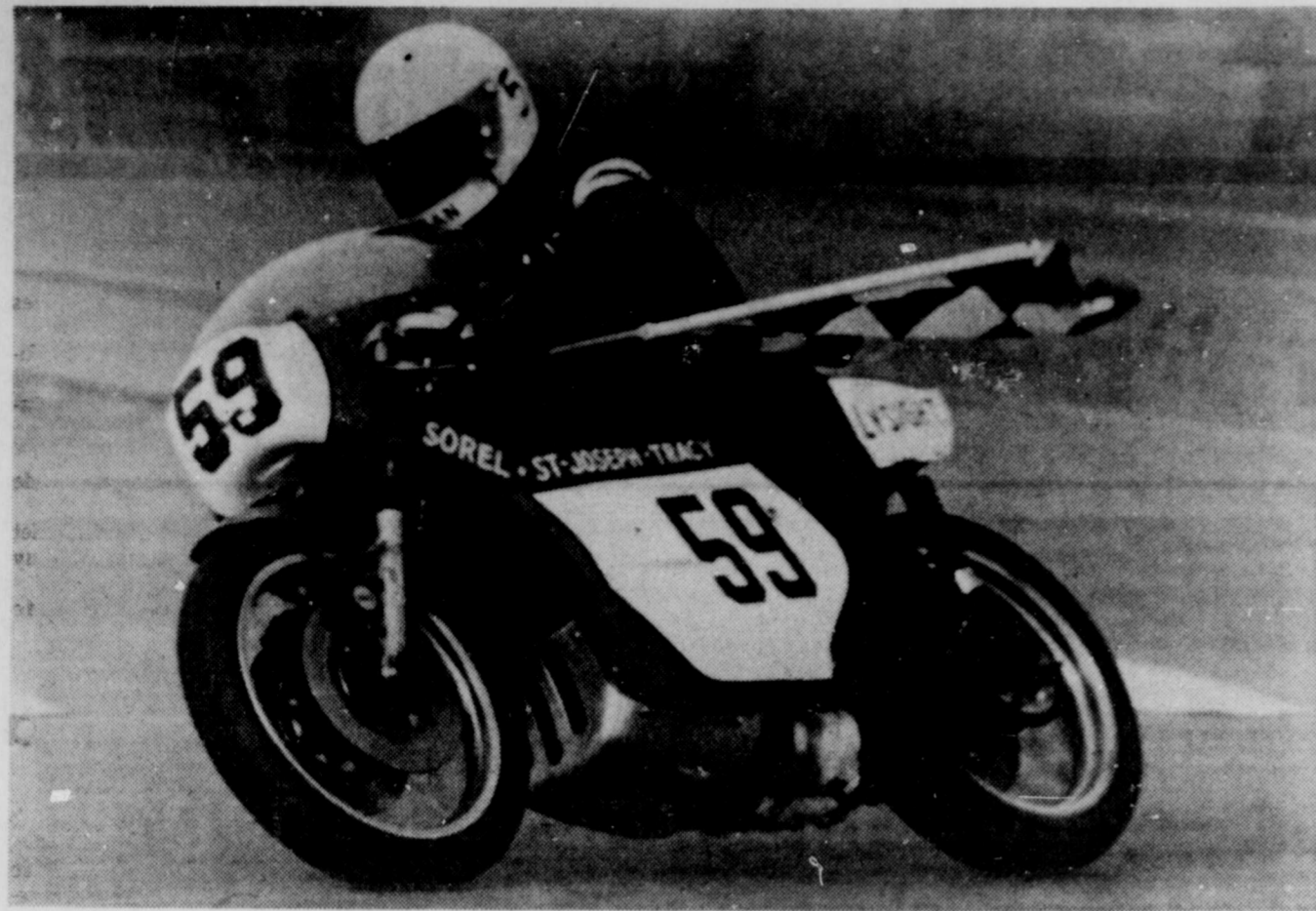
Là où le service n'est pas un obstacle AU BAS PRIX

VOTRE CONCESSIONNAIRE PACER - HORNET GREMLIN - MATADOR "JEEP" 4x4

MARINEAU & LONGVAL

2530, Royale Trois-Rivières Tel.: 378-4511

LIONEL MARTIN B.A. LL. NOTAIRE
CONSEILLER JURIDIQUE
153, LAVIOLETTE TROIS-RIVIERES
TEL.: 375-7733



Le numéro 59, Jean Lysight l'a gagné et mérité. Ce numéro est international. Il est reconnu comme le 59e coureur professionnel au monde.

Du courage, voilà une des qualités de Jean Lysight

par Daniel LEQUIN

SOREL — La vie d'un coureur de véhicule moteur à deux roues ne tient parfois qu'à un fil. Jean Lysight a dû passer au travers des moments excessivement pénibles et durs, au cours de sa brillante carrière. Le motocycliste Sorelois est reconnu au monde entier, sans trop peser sur les mots.

De sorte que Lysight a fait face à plusieurs accidents tragiques dont l'un tout spécial où il est passé à un cheveu d'y laisser sa peau. Dans sa vie de motocycliste, Lysight ne s'est jamais compté chanceux, mais pour une fois, il y avait une goutte de chance dans cette guigne. Cette toute petite goutte nous permet aujourd'hui de l'entendre raconter cette aventure pour le moins dangereuse.

"La course avait lieu à Sarnia et le tout s'est passé de façon très rapide", Lysight devait encaisser les chocs de cet accident et, à partir de l'événement principal il ne se souvient plus de rien. "J'ai été inconscient pendant trois jours consécutifs. J'avais complètement perdu la notion. Je souffrais d'une commotion cérébrale sérieuse, j'avais la clavicule cassée, une dizaine de côtes fracturées, un poumon perforé et un poignet cassé. A part cela tout allait bien" termine-t-il en souriant.

Et il poursuit son récit. "On m'avait transporté à l'hôpital de St-Hyacinthe et après quelques examens, on décida qu'il valait mieux pour mon sort que je sois relégué dans un hôpital de Montréal pour y subir des soins spécialisés. Le tout était urgent et ils ne pouvaient pas attendre une seconde. C'est après de profondes réflexions qu'on décida de m'envoyer à Montréal. On avait pas le choix, il fallait le faire et les médecins n'étaient pas certains que je résisterais au voyage. Heureusement, tout se passa très bien".

Une fois à Montréal, Jean s'est aperçu que la chance ne l'avait pas complètement délaissé. "On me débarqua de l'ambulance. Puis, une fois entré à l'intérieur de l'hôpital, on décida de m'envoyer directement vers ma chambre. Mais quelques instants après mon arrivée, une hémorragie interne, résultat de mon poumon perforé, prenait naissance, d'un seul trait".

Au même moment, "Un docteur passait près de mon lit et devait se rendre compte de mon état critique. Il s'écria "Vite! Vite! immédiatement dans la salle d'opération, il s'agit là d'un cas très urgent". Lysight continue. "N'eût été de ce docteur qui passait par là, je ne serais sûrement pas devant toi aujourd'hui. L'opération a été une réussite.

Par la suite, on m'annonça que je devais demeurer au lit pour une période de 6 mois. Je n'en croyais pas mes yeux et il n'était pas question pour moi de demeurer immobile dans un lit d'hôpital. Déjà, je sentais des fourmis en moi".

Lysight voulut en savoir plus long. "J'ai questionné mon docteur et il me dit qu'une infirmière chinoise spécialisée, était pour être de passage le lendemain dans ma chambre. Elle pouvait me dire exactement la nature exacte de mon prolongement. Pour le docteur, j'en avais pour six mois, il en était assuré.

Comme prévu, voilà que l'infirmière se présente face à mon lit. Il me semble la voir tout d'un coup. Elle me dit "Monsieur, essayez de lever votre bras droit". Réunissant toute mes forces, je tentai l'expérience sans succès. Il ne voulait pas lever d'un pouce seulement. Elle ajouta "Vous pouvez vous aider avec votre autre bras, si vous le désirez". Sans hésiter, je pris mon bras gauche et leva le droit. Ce fut difficile et pénible mais je devais réussir. J'en étais fier. Personnellement, j'avais peur d'avoir trop forcé, car lors-

qu'il se trouva étreint au bout, j'avais peur de le casser. Heureusement, il baissa sans aucun problème. Inutile de dire que je m'attendais à une réponse encourageante de la part de l'infirmière. "Demain je viendrai en compagnie d'un docteur et il faudra que vous leviez votre bras sans aucune aide. Il faudra que ce bras se lève seul". J'étais découragé, après ces paroles de la garde-malade".

Mais pour Jean, rien n'était encore perdu. Il voulait sortir de cet hôpital à tout prix. C'est ainsi que de 9 h le soir à 5 h le lendemain matin, il pratiqua à lever et à baisser ce fameux bras. A 5 h il tomba, endormi, mort de fatigue, complètement épuisé. L'infirmière devait normalement se présenter le matin mais elle n'a pu le faire et se présenta seulement qu'en après-midi.

"Une chance car je n'aurais jamais réussi à lever uniquement les paupières, tant j'étais épuisé. Finalement, le docteur arriva et lui demanda, tel qu'entendu, de lever son bras droit. D'un seul bond le bras se leva automatiquement. "Il fallait voir les yeux du spécialiste, de l'infirmière et surtout de mon docteur qui n'en croyait rien. "Il n'était pas convaincu entièrement et me demanda de le lever une dizaine de fois. Sans tarder, je me mis à l'ouvrage et j'exécutais le mouvement une quinzaine de fois. Ils étaient tous bouleversés. Mon docteur sortit de ma chambre frustré, complètement déchainé. Il ne pouvait se l'imaginer".

C'est ainsi que Jean Lysight, grâce à son courage et à sa détermination, se retrouva rapidement sur son pied. Du courage, il lui en a fallu tout au long de sa glorieuse carrière, car ce sport en exige.

Un psychologue a déjà dit à Jean Lysight, "Jean, il y a deux sortes de types qui pratiquent un tel sport. Il y a ceux qui

adorent cela et les fous". On note facilement le message qu'il voulait lui livrer.

Etre cascadeur

par Daniel LEQUIN

SOREL — La retraite de Jean Lysight n'est peut-être pas si loin qu'on le pense. Déjà, à 32 ans, Jean pense à poursuivre sa vie dans un autre domaine, celui de cascadeur. Lors de sa prochaine compétition en Californie, Lysight aura un rendez-vous avec un cascadeur d'Hollywood.

"J'ai la ferme intention de prendre une nouvelle direction. Il se pourrait fort bien que j'en sois à ma dernière année d'activité et que je prenne ma retraite à la fin de la présente saison. Tout dépendra de mon séjour à Hollywood où je tenterai de prendre l'expérience nécessaire dans ce métier. J'aimerais beaucoup percer mais j'ai entendu dire que c'était très difficile. Ce n'est pas grave, j'aime les défis et je suis prêt à prendre celui-là". Lorsqu'il parle de cette nouvelle carrière, Lysight emploie un ton prononcé qui laisse présager qu'il commence déjà à en avoir marre de s'occuper de course, pas parce qu'il n'aime pas ce sport, au contraire, il n'arrête pas d'en parler, mais à cause de toutes les petites difficultés qui entourent la pratique de ce sport.

Gina Vous vous souvenez du film québécois "Gina"? A un certain moment, on voit une motoneige venir en collision avec un mur. Savez-vous qui conduisait ce véhicule hivernal? Vous l'avez, Jean Lysight. "On m'a téléphoné, Denis Arcand plus précisément, et il recherchait un cascadeur un peu de la taille de Claude Blanchard. J'ai accepté sans tarder. J'étais très bien payé. Au moins, je recevais quelque chose en

Sorel à une victoire des grands honneurs

par Daniel LEQUIN

SOREL — Les Tigres de Sorel ne sont plus qu'à un seul gain du championnat de la saison régulière dans la ligue de baseball midget des Cantons de l'Est. A la suite de leur triomphe remporté face aux olympiques de Drummondville, les Sorelois ont porté leur bilan à 19 victoires et 5 défaites. La prochaine décision en leur faveur leur apportera les grands honneurs.

Ainsi, ils ont défait les Olympiques de Drummondville 3 à 1 au centre civique de l'endroit en fin de semaine dernière. Malgré des erreurs de jugement commises au cours du match, les Tigres ont quand même su se tirer d'embarras. Luc Allard a été crédité de sa 9e victoire de l'année contre une défaite. Luc devait officier durant les sept engagements réglementaires.

Il donna l'unique point des étrangers à la 5e reprise et ce ne fut sûrement pas de sa faute. Un double jeu devait être avorté alors qu'il y a eu confusion pour le retrait au premier cousin. Puis une erreur devait s'ajouter à cela et permettre le point qui normalement aurait constitué un 3e retrait. Ajoutons que pour ce qui est des Tigres, ils ont

pris une avance de 3 à 0 à la 2e manche en enfilant leurs points consécutivement.

Dans cette manche avantageuse, Yoland Denis a ouvert le bal, claquant un solide coup de circuit comme premier frappeur. Ensuite, trois coups sûrs d'affilée, un double de Luc Allard, un simple de Serge Ménard et un autre coup de deux buts de Denis Hébert. Disons que les Tigres sont assurés du championnat de la ligue mais que mathématiquement, comme je le mentionnais, auparavant, il faudra remporter un autre gain pour faire plus officiel quoi!

C'est de bon augure pour l'an prochain car on se souviendra qu'avant le début de cette présente saison, il était question d'établir une formation de calibre junior à Sorel et l'une des conditions qui avantagerait les Sorelois était justement de décrocher un championnat pour mousser la popularité du baseball à Sorel et du même coup approuver l'implantation d'une formation supérieure en calibre l'année prochaine. Tout s'annonce très bien.

Au tournoi de Repentigny

Les Tigres offraient leur participation au tournoi provincial midget de Repentigny qui se déroulait en fin de semaine et voici ce qu'ils ont fait. Tout d'abord, ils faisaient face aux Mets de Mont-Royal et les ont vaincus au pointage facile de 8 à 2.

C'est un 3e engagement de 5 points qui freina la tenue du Mont-Royal. Les Tigres profitèrent de deux buts sur balles, d'un double de Luc Al-

lard et un circuit de Gilles Brouillard pour réussir ces cinq points. A l'engagement suivant, deux points sont marqués et tous les deux sont enfilés alors qu'il y a trois hommes sur les sentiers et que le lanceur adverse accorde des buts sur balles pour pousser le joueur du 3e but au marbre.

Au total, les Mets frappèrent un coup-sûr de plus que les Tigres avec 7 contre 6. Luc Allard a travaillé au monticule durant les 7 manches, accordant 2 buts sur balles, 2 points non-mérités et retirant 5 frappeurs sur trois prises. Ajoutons que les artilleurs adverses accordèrent un total de 10 buts sur balles.

Allard Médaille d'or

Par sa brillante tenue, Luc Allard, mérita la médaille d'or pour ce match. Du même coup, Luc recevait un montant de \$15. Au bâton il a brillé avec 3 coups sûrs en 4 apparitions officielles au bâton. Il a croisé le marbre deux fois et fait produire deux points. Une autre médaille est revenue à un sorelois, Gilles Brouillard recevait la médaille d'argent et une somme de \$10. Rappelons son solide circuit à la 3e manche qui a fait produire trois points et lui a fait compter un point. Par ailleurs, Pierre Latour termina avec 1 en 2, 1 point compté et 1 point produit et André Millette avec aussi 1 en 2.

Gain en supplémentaire

Après la 7e manche, l'égalité persistait 4 à 4 entre les Tigres de Sorel et le Ste-Anne-des-Plaines. Mais la prolonga-

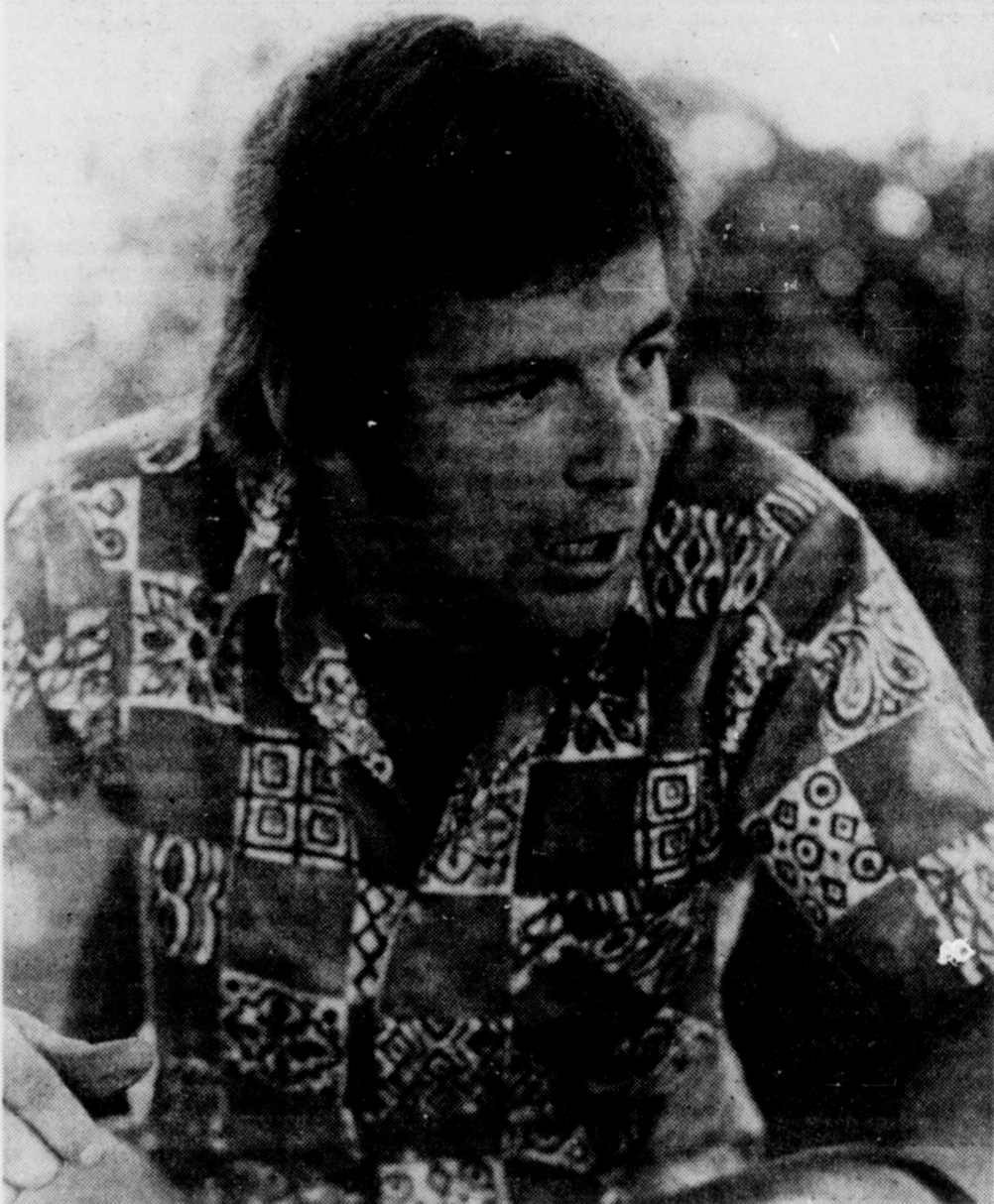
tion devait être de courte durée puisqu'à la 8e, les Tigres y sont allés de cinq points contre aucun de la part des adversaires, pour remporter un 2e gain de suite, au compte final de 9 à 4.

Sur les neuf points des gagnants, six seulement sont mérités. Les Tigres ont frappé 10 coups sûrs et ont reçu 7 buts sur balles.

Cette fois c'est Yoland Denis qui remporta la médaille d'or dans cette partie. Denis réussissait 2 en 5 pour produire trois points et en compter un. Le lanceur Raymond Gagné recevait la médaille d'argent avec 1 en 3, 1 point compté et 1 point produit.

Raymond Gagné a bien fait comme lanceur alors qu'il a été au monticule durant toute la rencontre, n'allouant que 5 coups sûrs, 2 buts sur balles, effectuant 6 retraits sur trois prises. Et sur les quatre points, deux seulement sont mérités. Claude Paul devait compiler un dossier de 2 en 4 et trois points comptés, Luc Allard 2 en 4 et 1 point compté et finalement Gilles Brouillard avec 1 en 3 et 1 point compté 1 point produit. **Cinq coups sûrs**

Qu'est-il survenu à la 8e manche? Tout d'abord, Denis Hébert recevait un but sur balles. Puis, cinq coups sûrs ont suivi. Un simple de Raymond Gagné, un double de Gilles Brouillard et des simples de Claude Paul, Yoland Denis et Luc Allard. C'est la débânde complète pour le Sainte-Anne-des-Plaines qui par le fait même se voit éliminé de la course.



"Si j'obtiens du succès comme cascadeur à Hollywood, je quitterai définitivement la motoclette" Jean Lysight.

"Ca prend un maniaque pour faire ça"

(Lysight)

par Daniel LEQUIN

SOREL — Reconnu mondialement pour ses talents comme motocycliste, Jean Lysight a fait honneur à la région soreloise plusieurs fois au cours de sa carrière. On ne demeure pas insensible devant ses prouesses. On a souvent dit que son allure quelque peu playboy et sa grande taille lui donnaient une assurance de vainqueur. Mais lorsque vous écoutez Lysight se décrire, il est loin de se considérer une vedette dans la discipline qu'il pratique.

Denturologue

Jean Lysight n'a pas toujours aimé la course à motoclette. Ainsi, à bas âge, soit à 18 ans, il se retrouvait pensionnaire aux Etats-Unis où il étudiait pour devenir un jour denturologue. Dans cette même année, à Sorel, on organisait une course pour le plaisir, qui réunissait tous les amateurs de motoclettes de la région. Lysight décida de

venir participer à cette compétition. Il aurait l'occasion, du même coup, de refaire connaissance avec ses anciens coéquipiers et camarades et revoir son ancien patron. En somme, un voyage pour relaxer du climat scolaire. Il participa à cette course et remporta facilement les honneurs. C'était un début. Lui, ne voulait rien savoir. Ses camarades lui disaient qu'il possédait beaucoup de talent dans ce domaine et qu'il devait tenter l'expérience plus à fond. Lysight prenait le conseil mais pas plus. Plus tard, il devait offrir sa participation à d'autres compétitions mineures qui devaient l'emmener à sa première d'importance. "Je m'en souviendrai toujours. J'avais une certaine crainte. J'avais hésité au tout début, car je trouvais qu'on roulait trop rapidement, mais dans mes petites compétitions, rien de grave n'était survenu. J'étais perdu totalement lors

de cette première course. Au début, je tirais de l'arrière et je trouvais mes adversaires beaucoup trop rapides pour moi. Je devais me replacer mais cela n'empêcha pas que j'avais déçu, dans mon esprit. Une fois la course terminée, mon confrère m'adressa des félicitations. J'étais totalement étonné. Je devais m'empêcher de lui demander pour quelle raison il m'avait félicité tantôt. Et il me dit aussitôt "Mais voyons, tu n'es pas au courant, tu étais avec des professionnels et voilà le rang que tu as détenu, ce n'est pas fantastique, non!" Je n'en croyais pas mes oreilles. Ce fut, certes, le point tournant dans ma carrière de motocycliste" de dire Lysight.

La malchance

C'est incroyable, toutes les blessures qu'a subies Lysight jusqu'ici dans sa carrière. Maintenant âgé de 32 ans, presque tout son corps a été affecté par des accidents divers. "Est venu un certain

moment où Yvon Duhamel et moi faisons équipe. Je ne dirais pas que j'ai eu plus d'accident que Duhamel mais les résultats des miens étaient tragiques en comparaison avec ceux de Duhamel. Lorsqu'Yvon frappait quoi que ce soit, il rebondissait. Un jour, je le suivais au beau milieu d'une course et tout à coup, dans une courbe, il devait perdre entièrement le contrôle. L'accident fut terrible, il vola dans les airs, se retrouva quatre ou cinq fois par terre et à chaque occasion, il rebondissait. Je me suis dit "Ca y est, il est mort, j'en suis certain." Mais, tout d'un coup, je l'ai vu se relever et se diriger en courant vers un abri. Il était en vie. J'étais stupéfié, incroyable. Si j'aurais eu un accident identique, je serais sûrement mort, il n'y a pas de doute là-dessus" de raconter Lysight.

"Ca n'arrêta plus, ils se suivaient en derrière l'autre. Mais une fois que j'eus commencé, aucun ne s'est représenté. Assez, que j'aurais de la difficulté à prendre une nouvelle police. Faut croire qu'il ne ferait pas beaucoup d'argent avec moi".

Pour comble de malchance, Jean nous raconte une aventure assez curieuse. "Il faut tout d'abord que je te dise, que la plupart des accidents surviennent dans les tournants. Alors, ce dernier devait se produire dans un tournant. J'ai pioué pendant quelques secondes et je me suis brisé plusieurs membres. Et, pour terminer le bal en beauté, j'ai échoué dans un nid de fourmis venimeuses. J'étais inconscient et ces fourmis n'ont pas perdu de temps pour me sauter dessus. J'avais la figure complètement boursouflée suite aux nombreuses piqûres.

Après cet événement, j'ai dit à Yvon (Duhamel) "Si tu aurais été impliqué dans un

accident du genre tu serais tombé dans un bel étang d'eau".

La peur

Le bicycle de Jean Lysight peut attendre des vitesses astronomiques. Inutile de dire qu'un coureur éprouve une certaine crainte lorsqu'il monte sur son puissant engin. "Aujourd'hui je peux dire. A mes débuts, si j'avais subi un sérieux accident, cela aurait eu pour effet de m'empêcher de poursuivre un avenir là-dessus. Mais mes accidents sont apparus, une fois que j'étais complètement implanté et que je réalisais beaucoup de succès. Alors, je me disais toujours que c'était la dernière et que ce facteur de malchance serait pour me laisser un jour! A ce moment, il n'était pas question de lâcher. J'étais embarqué jusqu'au cou".

Lysight dit qu'il ne faut jamais penser aux blessures. "Vois-tu, je m'en vais en Californie. S'il fallait que je me dise que je vais là pour me faire casser un membre, j'au-

rais vite abandonné la compétition. C'est assuré que les risques se font nombreux, mais il faut essayer de songer à autre chose. On y parvient avec l'expérience et, avec l'habitude des blessures" déclare Jean avec un sourire interrogatif.

Jean ne possède pas seulement de l'équipement utile à sa moto. "Ah non, chez moi c'est semblable à un hôpital. J'ai tout, Béquilles, supports, pansements, etc. Je suis équipé au complet. Je suis prêt à affronter mes prochaines blessures". Si Jean Lysight est encore dans ce domaine, c'est uniquement pour l'honneur et la satisfaction personnelle et il l'avoue lui-même. "Oui, parfois jeme rends vraiment compte que ça prend un vrai maniaque pour pratiquer une telle discipline. Mais que veux-tu, j'aime ça!"

Quêter?

Oui, pourquoi quêter? "Pour amasser de l'argent pour mes compétitions. Je dois

faire ça régulièrement et il s'agit d'une pratique ingrate pour moi. C'est pas un cadeau lorsque vous êtes rendu à ce point. Je dois visiter des compagnies qui m'aideront au financement de ma moto et de mes déplacements. Je fais un travail de publicitaire. En plus, il m'arrive à l'occasion, de pratiquer mon métier original de denturologue. C'est de l'argent de plus qui va sur le compte de dépenses pour ma moto. Tu ne le croiras peut-être pas mais j'ai pour \$3,000 de marchandises en vêtements pour femme que je vends chez-moi. C'est y assez fort pour toi!"

Jean affirme que parfois il en oublie qu'il est débordé de travail. "Pour bien faire, il faudrait que je m'engage un mécanicien, un publicitaire. Mais je n'ai jamais eu les moyens de me le permettre. Bou! il faut penser à d'autres choses qui nous feront oublier ces ennuis. Je me console facilement et ceci m'aide énormément".